



Novembre 2012

N°6140

CNAF

Étude sur l'accompagnement
pour le départ en vacances familiales

TERRITOIRES MARCHES OPINIONS

6, rue Gurvand – BP 40709 - 35007 Rennes Cedex
Tél : 02 99 30 59 96 - Fax: 02 99 30 58 87 – tmoregions@tmoregions.fr - www.tmoregions.fr
SA au capital de 38 112 € - RC Rennes B 314 209 941



TABLE DES MATIERES

1	Contexte, objectifs et méthode.....	4
1.1	Contexte	4
1.2	L'objet de l'étude	6
1.3	La méthode mise en œuvre.....	7
1.4	Présentation des stratégies d'accompagnement mises en œuvre en Bas-Rhin et en Gironde	10
2	La situation des familles bénéficiaires.....	14
2.1	La monoparentalité et la précarité économique comme point commun	14
2.2	Les différences.....	15
3	Partir ou ne pas partir, la question des freins et des effets de l'accompagnement sur ces freins	22
3.1	Les freins économiques.....	22
3.2	La prégnance des problématiques sociales.....	24
3.3	Le sentiment de gêne associé au fait de demander une aide.....	26
3.4	La peur de bouleverser une vie bien organisée.....	28
3.5	Impact de l'accompagnement sur les freins au départ	30
4	Redynamisation et reconstruction de soi.....	33
4.1	Réussir à partir en vacances : consolider la figure et l'identité parentale	33
4.2	Partir en vacances : distance à sa vie quotidienne, normalisation et redynamisation	36
5	Les vacances comme temps de recomposition des liens intrafamiliaux et sociaux.....	42
5.1	Création d'un nouvel « entre soi familial ».....	42
5.2	Un relâchement des injonctions parentales.....	43
5.3	Les vacances : un temps privilégié pour la famille, mais aussi pour le couple	45
5.4	Le déroulement du séjour : activités et sociabilités	45
5.5	La pertinence de l'accompagnement mis en œuvre dans le Bas-Rhin en regard des enjeux de construction du lien social.....	47



6	Acquisitions et savoirs transférables	49
6.1	Compétences transversales et capital de mobilité pour certains allocataires en <i>accompagnement centré sur les vacances</i>	50
6.2	Expériences plus que compétences pour les allocataires en accompagnement global.....	53
7	Regard sur les bénéficiaires AVF (Aide aux Vacances Familiales)	58
7.1	Présentation des bénéficiaires AVF et intégration des vacances dans leur trajectoire.....	58
7.2	Le temps des vacances : une nécessaire rupture du quotidien.....	59
7.3	Le temps des vacances : un devoir parental.....	60
7.4	L'aide budgétaire de la CAF : indispensable aux projets et aspirations	60
7.5	Rejet d'une assimilation aux populations précarisées	62
7.6	Les vacances : un marqueur de différenciation sociale et de distinction des parcours.....	63
8	Conclusion	64



1 Contexte, objectifs et méthode

1.1 Contexte

Le taux de départ en vacances des familles les plus défavorisées ne cesse de baisser depuis les années 90, avec une dégradation assez nette depuis 2007. En 2012, 37% des familles ayant de bas revenus¹ sont parties en vacances², elles étaient 47% en 2007, soit une baisse de 10 points en 5 ans³. Cette tendance est d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne d'une accentuation des inégalités dans l'accès au départ. Sur la même période, la part des familles les plus aisées parties en vacances a progressé de 5 points, passant de 78% à 82%.

La persistance du chômage, la précarisation de l'emploi, l'éclatement de la cellule familiale et le repositionnement du tourisme social sur une clientèle « solvable » comptent pour beaucoup dans le maintien et l'accentuation de ces inégalités.⁴

Ce ne sont pas les seuls facteurs. La possibilité d'un départ en hébergement non marchand, dans la famille ou chez des amis, est également déterminante. Elle ajoute aux inégalités culturelles et économiques une inégalité sociale fondée sur l'existence ou l'absence d'un réseau sur lequel compter.

¹ Ces chiffres se basent sur l'approche du CREDOC : sur l'échelle des niveaux de vie, les catégories pauvres correspondent au 10% de la population les plus pauvres, les classes moyennes inférieures aux 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} déciles, les classes moyennes supérieures aux 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} déciles, les catégories aisées correspondent aux 20% de la population les plus riches. CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations », juin 2012.

² On entend par vacances : un départ pour quatre nuitées consécutives en dehors du domicile pour des raisons personnelles.

³ S. Hoibian, *Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances*, note de synthèse, CREDOC, juillet 2012

⁴ Les probabilités d'accéder au départ restent étroitement dépendantes de la situation économique des foyers. Le Credoc précise que les non-départs des catégories défavorisées relèvent pour 66% de freins financiers. L'impact des freins économiques est accentué pour les familles les plus fragiles (familles monoparentales, familles nombreuses, actifs précaires,...). Source : S. Hoibian, *ibid.*



Enfin et surtout, la difficulté pour certaines familles à construire un projet vacances, à épargner tôt dans l'année pour pouvoir partir, voire à envisager l'hypothèse d'un départ comme quelque chose de possible, jouent pour beaucoup dans le départ ou le non départ des familles les moins favorisées.

Ces freins ont été maintes fois analysés et sont au cœur des politiques d'action sociale d'aides au départ. La COG 2009-2012 a reposé la nécessité d'une politique d'aides et d'accompagnement au départ dont l'un des enjeux est la lutte contre les inégalités dans l'accès à ce temps social.

Cette politique se caractérise par une volonté d'adapter les actions et les dispositifs aux profils et aux difficultés des familles⁵. Parmi ces dispositifs on retiendra dans le cadre de cette introduction :

- L'aide aux vacances familiales (AVF) dont l'objet est de proposer une aide permettant le financement de 30% à 55% des coûts du séjour. L'AVF s'inscrit essentiellement dans une stratégie d'aide au départ en autonomie et s'adresse aux allocataires qui n'ont pas ou peu de difficultés à élaborer un projet de vacances familiales.
- L'aide aux vacances sociales (l'accompagnement social – *Pass Famille* en Gironde et *Aide aux Vacances Sociales* en Bas-Rhin) s'adresse aux familles fragilisées nécessitant un accompagnement socio-éducatif à la conception du projet vacances. L'enjeu de cet accompagnement est notamment de lever les freins liés aux « *difficultés d'organisation et d'anticipation* »⁶ que peuvent rencontrer les allocataires n'ayant pas ou peu d'expériences en matière de vacances familiales.

A travers ces dispositifs, la CNAF n'entend pas seulement lutter contre les inégalités et donner à toutes les familles la chance d'accéder à ce temps privilégié, et ce dans une optique de justice sociale ou de solidarité.

La CNAF, et plus largement les acteurs intervenants dans le champ des vacances, posent également les vacances comme un temps propice au resserrement des liens familiaux, à la reconstruction de la

⁵ La CNAF a mis en place en 2004 le système VACAF. Ce dispositif sert d'interface entre le réseau des CAF et les équipements de tourisme social. Vacaf se divise en trois dispositifs d'aides aux vacances : l'aide aux vacances familiales (AVF), l'aide aux vacances sociales pour les familles ayant besoin d'un accompagnement socio-éducatif (ACCOMPAGNEMENT SOCIAL) et l'aide aux vacances des enfants (AVE).

⁶Lettre circulaire Cnaf n° 2009-077 du 13 mai 2009.



figure parentale, à la redynamisation des familles et des individus. Elle formule également l'hypothèse d'effets positifs en matière d'acquisition de compétences durables et transférables dans d'autres sphères du quotidien. Parce que « partir » ne va de soi, parce qu'il faut anticiper, planifier, gérer des situations nouvelles, faire de nouveaux apprentissages, la CNAF pose que le temps des vacances n'est pas seulement un temps heureux, mais qu'il peut également être, au moins dans certain cas, un temps utile.

Les associations, les travailleurs sociaux, les acteurs de terrain vont dans ce sens et témoignent régulièrement des effets positifs d'un départ en vacances sur la cellule familiale et sur les individus. Ils en constatent notamment les impacts en matière d'insertion sociale, familiale et parfois professionnelle.

Pour autant l'impact réel d'un départ pour les foyers les plus en difficultés n'est objectivement pas mesuré, du moins au-delà du ressenti que peuvent en avoir les professionnels en charge d'accompagner ces publics.

Il y a donc ici un enjeu à réintroduire le point de vue des familles et à examiner de plus près ce que produisent concrètement le départ et sa préparation chez les publics relevant d'un accompagnement social aux vacances familiales.

1.2 L'objet de l'étude

C'est en ce sens que la CNAF a souhaité engager une démarche d'étude prenant comme objet l'effet d'un accompagnement au départ en vacances, et comme angle, le ressenti et le vécu des publics bénéficiaires de cet accompagnement. Cette étude se donne concrètement comme ambition :

- D'évaluer, dans un premier temps, la manière dont l'accompagnement permet ou ne permet pas de lever les freins au départ.
- De mesurer, dans un deuxième temps, les effets du départ en vacances et les bénéfices que peuvent en tirer les familles.



- Enfin dans un troisième temps, il s'agira de comprendre comment les stratégies et modalités d'accompagnement mises en œuvre permettent ou non de répondre aux grands enjeux associés au départ des familles en difficultés.

Il y a sur cette troisième ambition une gageure dans le sens où l'accompagnement au départ n'est pas de manière systématique une action isolée. Elle s'inscrit, le plus souvent, au sein d'un ensemble d'interventions sociales convergeant vers un même objet : lever les difficultés sociales, familiales et professionnelles auxquelles sont confrontés les individus. De ce point de vue, isoler l'effet « vacances » de l'effet des autres actions relève d'une véritable difficulté, y compris lorsque l'on examine certains cas concrets pour lesquels on peut penser que les vacances ont eu un rôle positif.

A cela s'ajoute une seconde difficulté, celle de dissocier les impacts relevant d'un séjour de vacances et les impacts relevant spécifiquement de l'accompagnement mis en œuvre avant et pendant le séjour.

Il s'agira, dans le cadre de cette étude, de lever autant que faire ce peu cette double difficulté afin d'analyser ce que produit concrètement l'accompagnement aux vacances familiales et les bénéfices que les familles tirent de leur séjour.

1.3 La méthode mise en œuvre

Sur le plan méthodologique, trois grands choix ont été faits :

→ Le choix d'une approche qualitative

Nous avons privilégié une approche en entretiens individuels auprès de familles parties durant les vacances d'été 2011 ou préparant un départ pour les vacances 2012. Au total, 80 familles ont été interrogées. Les entretiens se sont déroulés au domicile des bénéficiaires et ont permis de questionner :



- La situation sociale, professionnelle et familiale, et la manière dont celle-ci a évolué durant ces dernières années
- Le rapport et l'importance accordée aux vacances
- L'histoire vacancière des familles
- Les freins au départ
- La manière dont s'est construite la décision de partir
- La préparation du séjour, au sein de la famille, et les modalités d'accompagnement dont elles ont bénéficiées
- L'impact et le rôle de l'accompagnement durant la phase de préparation du séjour
- Le déroulement et le vécu du séjour
- Le vécu des retours de vacances, ce qui a changé ou pas du point de vue des interviewés
- Les effets pour soi et pour la famille sous l'angle de la fonction et de la figure parentale, de l'insertion sociale au sein du quartier, de la redynamisation ou de la capacité à faire des projets, de la réinscription dans une logique de parcours d'insertion professionnelle...

→ **Le second est le choix d'une approche prenant en compte les différentes stratégies d'accompagnement des familles.**

L'enjeu étant d'évaluer l'impact de l'accompagnement le choix a été fait de constituer un échantillon de familles restituant la diversité des modalités d'accompagnement mises en œuvre et la diversité des modes de départ (en individuel ou en collectif). Trois grandes catégories de familles ont ainsi été interrogées :

- Des familles ayant bénéficié d'une aide essentiellement financière sans accompagnement (AVF), 12 familles au total.
- Des familles ayant bénéficié d'un accompagnement et parties en séjour individuel, 34 familles au total.
- Des familles ayant bénéficié d'un accompagnement et parties en séjour collectif, 34 familles au total.



L'interrogation s'est faite sur la base des coordonnées transmises par les CAF de Gironde et du Bas-Rhin. Compte tenu des modalités d'accompagnement propres aux deux départements et des données transmises par les CAF, l'essentiel des familles parties en séjour collectif ont été interrogées en Bas Rhin, et l'essentiel des familles parties en séjour individuel en Gironde. Avec dans le deux cas, la ventilation suivante : moitié familles partie en 2011 (l'interrogation des familles a été réalisée courant mars-avril 2012) et moitié familles préparant un départ en 2012 (interrogation des familles effectuée courant juin 2012)

Nous avons veillé autant que possible lors de la phase de prise de rendez-vous avec les familles à diversifier les profils, notamment sous l'angle de la composition familiale. Pour autant, la situation sociale des familles enquêtées reste très homogène, avec pour les bénéficiaires d'un accompagnement, une forte dominante de familles monoparentales, précarisées, ayant de très jeunes enfants.

→ **Le troisième choix est celui d'une approche territorialisée**

Si l'accompagnement au départ en vacances des familles modestes est en enjeu national, chaque Caf a l'opportunité d'adapter localement sa stratégie d'intervention et de choisir les modalités d'actions les plus en adéquation avec ses objectifs et ses enjeux. Ce constat introduit notre troisième parti pris méthodologique, celui d'une approche comparée entre deux territoires. Le choix a été fait de retenir la Gironde et le Bas-Rhin dans le sens où les stratégies d'accompagnement mises en œuvre sur ces territoires sont différentes quant aux modalités et aux objectifs poursuivis. Pour résumé, et au risque d'être très schématique, la CAF du Bas-Rhin privilégie un accompagnement collectif fortement orientée vers des enjeux d'insertion sociale et territoriale. La CAF de Gironde a comparativement une approche plus individualisée, centrée sur l'autonomisation des familles. Pour mieux comprendre les différences entre ces stratégies territoriales, les modalités d'accompagnement mises en œuvre sur le Bas Rhin et la Gironde sont décrites à suivre.



1.4 Présentation des stratégies d'accompagnement mises en œuvre en Bas-Rhin et en Gironde

→ La spécificité du départ et de l'accompagnement mis en œuvre par la CAF du Bas-Rhin

Concernant les finalités, l'accompagnement est très orienté vers la création et le développement du lien social, sur la capacité des bénéficiaires à nouer des contacts avec les autres habitants, sur la solidarité, la lutte contre le repli sur soi et l'isolement des familles.

Secondairement, l'enjeu est aussi de profiter du séjour et de sa préparation pour faire œuvre de pédagogie et dispenser un certain nombre d'informations sur les services et les ressources mobilisables au sein du quartier.

Sur le plan opérationnel, la CAF du Bas-Rhin privilégie une approche « quartier » mobilisant les équipements de proximité. La préparation est collective et s'élabore via les centres socioculturels. Ces derniers organisent en moyenne six ateliers collectifs préparatoires avec les familles. Ces ateliers se déroulent sous forme de réunions formelles et de réunions informelles (barbecues, kermesse de quartier, etc.). Ils sont l'occasion d'aborder, d'une part, l'organisation pratique et les échéances du séjour, la présentation des différentes destinations et hébergements proposés, la budgétisation du projet ; d'autre part, de sensibiliser les familles sur un certain nombre de thématiques centrées sur la vie quotidienne (la « santé au soleil », l'organisation de la famille, la préparation d'un départ, etc.) et la parentalité (information sur les rythmes de l'enfant par exemple).

Les départs se font collectivement, en train ou en car, sous la coordination des deux accompagnateurs (un travailleur social et un bénévole). Les habitants du quartier partent ensemble durant une semaine en hébergement fixe et en pension complète. Les destinations sont diverses avec une prédilection pour le Sud de la France (Barcarès Fréjus, Perpignan, Prénovel-le-Duchet, etc.).



Les partants potentiels sont pour l'essentiel issus du quartier. Ils sont le plus souvent orientés par les travailleurs sociaux⁷ qui les suivent à l'année, et ce dans une logique d'insertion sociale et familiale. A ces candidats au départ, généralement inacculturés aux pratiques vacancières, s'ajoutent certaines familles usagères du centre social souhaitant saisir l'opportunité d'un départ collectif. Ces familles qui raccrochent le projet sont en général plus autonomes et ne relèvent pas de manière évidente d'un dispositif d'accompagnement au départ en vacances familiales.

→ La spécificité du départ et de l'accompagnement mis en œuvre par la CAF de Gironde

En Gironde, à la différence du Bas-Rhin, la préparation et le départ des bénéficiaires s'organisent de manière individualisée selon deux grandes modalités :

Pour les allocataires les moins autonomes, suivis à l'année, la préparation au départ se fait dans une logique d'accompagnement individualisé et ce en tête-à-tête avec le travailleur social. La philosophie générale de l'accompagnement est de mettre les bénéficiaires en situation d'être acteur de leur démarche et reste très centrée sur l'autonomisation des bénéficiaires. Le niveau d'accompagnement est adapté aux caractéristiques psycho-sociales et au degré d'autonomie des familles, avec à chaque fois la recherche du juste niveau d'intervention du travailleur social dans la construction du projet vacances. Du point de vue des travailleurs sociaux l'enjeu est, d'une part, d'aider les familles à concevoir un projet vacances adapté aux problématiques sociales, familiales et individuelles auxquelles elles sont confrontées, d'autre part, de traduire les souhaits et aspirations des familles pour qu'elles puissent s'approprier le projet. Certaines familles, particulièrement en difficultés, peuvent être dirigées vers des structures partenaires avec relais d'accompagnement sur place (centre PSV).

Le départ en autonomie limite les possibilités de séjour et explique qu'il s'agit le plus souvent de vacances en proximité géographique (départ en mobil-home à Biscarosse le plus souvent). Cette

⁷ Avant d'engager le travail de préparation collectif avec les familles, les conseillers en ESF réalisent un entretien individuel avec chaque bénéficiaire potentiel. Cet entretien est l'occasion d'interroger leurs motivations, leur marge de manœuvre budgétaire, leurs capacités à partir et leur intérêt à adhérer à ce type de projet. Au regard de l'entretien réalisé, la candidature des familles est soit retenue, soit reportée à l'année suivante, si il y a nécessité, notamment financière, de retravailler le projet.



configuration facilite l'autonomisation des partants dans la mesure où il est plus facilement encadrable d'un point de vue logistique. Un départ en proximité tend en effet à réduire les appréhensions que peuvent avoir certaines familles à s'éloigner de leur domicile.

Pour les ayants-droit non intégrés dans un dispositif d'action sociale global, la démarche d'accompagnement est beaucoup moins importante. Elle consiste pour l'essentiel à orienter les familles vers les « Point Information Vacances ». Ces PIV (installés au siège de la CAF de Bordeaux et dans des centres culturels et sociaux) dispensent des aides logistiques sur le système VACAF, ses subventions, les campings agréés à ce dispositif, etc. Ils ont essentiellement une fonction de conseil sur les droits des allocataires. Chaque permanence propose, de mars à juin, un pré-accueil avec possible consultation documentaire, des entretiens personnalisés de recherche d'informations touristiques, un poste de réservation d'hébergement sur les produits allotés par la CAF⁸. Ce dispositif ressort davantage d'une stratégie d'information et de conseil que d'une stratégie d'accompagnement au départ, et s'adresse globalement à des familles relativement autonomes.

Les différences d'approche et de publics sont assez prédictives des effets susceptibles d'être observés chez les familles interrogées. En toute logique, l'impact de l'accompagnement et du séjour pour les familles du Bas Rhin devrait, par hypothèse, se caractériser par une amélioration de l'insertion sociale des familles au sein de leur quartier. En Gironde, le dispositif tendant vers l'autonomisation des familles, les effets devraient être recherchés du côté de l'acquisition de compétences organisationnelles et de savoirs transférables, notamment en termes de mobilité et de planification. Nous verrons que ces dispositifs atteignent pour partie les objectifs qu'ils se donnent, mais que se posent dans les deux cas un certain nombre de question quant à la systématité des effets observés.

⁸ *Inciter au départ les non-partants*, Rapport collectif, Conseil National du Tourisme - Commission Droit aux Vacances, Nov. 2001, 101 p., p.68



Organisation du rapport

Dans la partie 2 : Nous examinerons le profil des bénéficiaires et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Dans la partie 3 : Nous analyserons les freins au départ et la manière dont les différentes formes d'intervention contribuent à les lever. Nous interrogerons ensuite la capacité de ces modalités d'accompagnement à produire des effets durables en matière de départ.

Dans la partie 4 : Nous interrogerons les effets du séjour et de l'accompagnement en matière de redynamisation des individus. Il sera question d'image de soi, de statut, de confiance dans ses capacités à appréhender des situations nouvelles.

Dans la partie 5 : Nous interrogerons les effets du séjour et de l'accompagnement en matière d'insertion sociale et de reconstruction des liens intra-familiaux. L'enjeu sera de savoir si les vacances et les modalités d'accompagnement mises en œuvre contribuent à agir sur le repli et l'isolement dans lequel se maintiennent certaines familles, et s'ils contribuent à améliorer la relation parents-enfants.

Dans la partie 6 : Nous interrogerons la question des compétences transférables et de leur effet en termes d'insertion professionnelle. Il sera notamment question de capital mobilité et de compétence organisationnelle.

Dans la partie 7 : Nous nous centrerons sur l'analyse des bénéficiaires AVF, sur leurs spécificités en tant que public autonome, mais intégré au dispositif d'aide au départ en vacances via uniquement une aide financière.

Dans la partie 8 : Nous tenterons une synthèse visant à distinguer les effets avérés des effets possibles. Pour ensuite proposer une analyse distinguant les effets liés à l'accompagnement et les effets liés au séjour lui-même. Puis nous proposons en conclusion une réflexion générale sur l'accompagnement aux vacances familiales.



2 La situation des familles bénéficiaires

Pour évaluer l'impact de l'accompagnement et des séjours sur les familles, il est indispensable d'avoir en amont une connaissance des caractéristiques des bénéficiaires, de leur situation sociale, familiale et professionnelle.

Disons-le d'emblée, ces situations sont diverses et ne permettent pas de broser un profil type des familles accompagnées. Si les familles se ressemblent sur certains aspects (partie 2.1) elles se distinguent en réalité lorsque l'on examine de plus près leur situation et les difficultés qu'elles sont ou non conduites à affronter (partie 2.2)⁹.

2.1 La monoparentalité et la précarité économique comme point commun

La grande majorité des familles bénéficiaires d'une prestation d'accompagnement interrogées lors de cette enquête sont des familles monoparentales (un peu moins de 9 cas sur 10). La figure du père est absente, lorsqu'elle est évoquée, s'est souvent pour signifier leur attitude problématique ou la distance qu'ils ont mis entre eux et la famille. La vie sociale de ces familles, indépendamment de sa densité, est très centrée autour des enfants. Ce sont eux qui donnent le tempo des temps familiaux et c'est autour d'eux que semble s'organiser la vie relationnelle et le projet familial.

Les rapports parents-enfants sont restitués comme normaux, « sans problèmes particuliers » et plutôt bienveillants, y compris avec les adolescents. De ce point de vue, l'évocation de tensions familiales ou de difficultés dans l'éducation des enfants reste rare (ou admise) chez les familles interrogées, même si, sont reconnues des difficultés avec certains adolescents, chez lesquels se cumulent : trouble du comportement, angoisse, difficulté de concentration, mauvaise influence de la cité, insolence, difficulté à se parler et à se comprendre, fugue.

⁹ Nous nous centrerons ici sur les familles bénéficiaires de l'accompagnement social



« C'est hyper dur. Moi je recadre toutes les 2 minutes, donc je gueule du matin jusqu'au soir. Après il y a des jours où il me laisse tranquille (rire). Mais c'est qu'il a du caractère en plus, et je pense que l'école et les fréquentations de l'école y fait beaucoup. Parce que les gamins ici parlent vachement mal à leurs parents quoi. Il n'y a pas que moi, voilà. Donc il pense qu'avec moi ça va marcher, mais ça ne marche pas donc je recadre, je recadre. Je ne lâche pas l'affaire. Mais le quartier ça a quand même ruiné l'éducation». Mme Za., RSA, 3 enfants de 17, 13, 10 ans, Bas-Rhin.

Ces évocations demeurent assez marginales et ne doivent pas donner le sentiment de relations parents-adolescents systématiquement dégradées. Sur ce point on notera que la relation mère-fille est plutôt restituée comme une relation d'entraide et de coopération. Il est entendu que les parents peuvent éprouver des difficultés à évoquer avec un enquêteur une situation problématique avec leur enfant, d'une part, parce que cela remet en question leurs compétences éducatives, d'autre part, parce que cela reviendrait pour eux « à dire du mal » de leur enfant. Pour autant, notre sentiment ne va pas dans le sens d'un constat de dégradation généralisée de la relation parent-enfant.

Ces familles connaissent toutes la précarité : instabilité de l'emploi, chômage de longue durée, invalidité, RSA, etc. Elles ont également en commun des itinéraires biographiques marqués par de nombreuses ruptures et périodes de transition : ruptures professionnelles, séparation conjugale, instabilité des relations amoureuses, séparation du pays d'origine, déménagement etc.

2.2 Les différences

L'existence de convergences dans l'examen des situations familiales et professionnelles ne doit pas masquer une réalité plus complexe. Au risque d'être schématique, il est possible d'organiser une typologie des publics accompagnés selon plusieurs axes segmentant les situations familiales :

Axe 1. L'intensité de la vie sociale.

C'est peut-être l'un des facteurs qui segmente le plus les différences entre les familles. Avec d'un côté des familles très intégrées dans les réseaux de sociabilités locaux, mobilisant les services et les équipements, participant aux actions proposées sur le quartier et



bénéficiant, au final, d'une vie sociale que l'on peut qualifier de riche à défaut d'être diversifiée. Et de l'autre, des bénéficiaires repliés sur l'univers domestique, coupés du quartier et objectivement en situation d'isolement ou d'exclusion relationnelle.

Axe 2. L'intensité des problématiques sociales.

Certaines familles sont dans des situations relevant de l'urgence sociale et ont à gérer des problématiques particulièrement lourdes (gestion en urgence d'un départ du domicile conjugal, problème d'ordre psychologique, surendettement, difficulté à organiser un déplacement, à prévoir, à anticiper...). Il s'agit de familles un peu perdues qui n'arrivent plus à maîtriser la situation dans laquelle elles se trouvent et qui réagissent au coup par coup à l'enchaînement des difficultés. D'autres n'ont comparativement que la précarité économique comme problème. Elle garde la maîtrise de leur situation et semblent disposer de toutes les compétences nécessaires à une bonne intégration sociale, à la gestion des imprévus ou à l'appréhension de situations nouvelles. Elles sont en capacité de prendre de la distance par rapport à leur situation, ce que ne sont plus en mesure de faire les familles en situation d'urgence.

« Je vis dans un logement temporaire depuis 4 mois. Avant j'étais en Squat à la gare Saint Jean. J'étais enceinte, et je n'avais pas d'argent pour louer la maison. Je ne suis pas française, je suis hongroise, et j'ai eu des problèmes en Algérie avant parce que j'étais mariée en Algérie. Quand j'ai fui de l'Algérie, il y a des gens qui m'ont aidé, comme la police et tout pour que je reste. J'ai tenu au squat pendant 2 ans et demi jusqu'à ce qu'on me donne un logement. Avec 2 bébés que j'ai faits, avec un cancer que j'ai attrapé. Je suis guérie ! Heureusement que je suis en France. Non je suis née en Hongrie, puis je suis allée en Algérie quand j'avais 3-4 ans puis je me suis mariée là-bas et ensuite la France. J'étais divorcée là-bas et tout parce que j'étais une femme battue en Algérie et tout ça, pendant 7 ans. J'ai deux enfants là-bas en Algérie et je n'ai pas réussi à venir avec mes enfants parce qu'il fallait la signature paternelle et il ne voulait pas signer. (...) Oui, toujours, j'ai mon assistante sociale, la première, la deuxième, la troisième maintenant. Tout le monde ne m'a pas lâché. Toujours ils m'ont soutenu. Pendant mon opération, il est venu, il m'a donné une aide à domicile. La dame venait pour les enfants, la nounou tout ça. Il était bien. Même la



police. Il y avait un major qui était très gentil, avec le social, il a poussé les trucs. (...) Les vacances, c'est Sophie qui m'a dit ». Me H., RSA, 2 enfants (en France), Gironde.

Axe 3. Le rapport au temps.

La question de l'avenir et des projets constituent un troisième facteur de segmentation, avec d'un côté, des familles se projetant, imaginant leur vie à court ou moyen termes, envisageant une insertion professionnelle ou un déménagement. Et de l'autre, des familles vivant sous l'emprise du temps présent, inscrites dans la répétition et semblant avant tout désireuses de préserver la vie qu'elles ont réussi à s'aménager. Ces familles se construisent une vie sociale très ritualisée, très sécurisée (même lieu, même personne, même activité) très organisée autour des enfants (l'école, le repas, les courses, les devoirs, le ménage...). Une vie laissant très peu de place à l'improvisation et à la remise en question de l'organisation qu'elles ont élaborée. Pour ces familles le changement est un risque, alors qu'il est pour les autres attendu et souhaité.

« On va dire que pour le moment, à part la voisine du dessus à qui je dis bonjour, je connais pas grand monde. C'est bonjour, bonsoir, et puis voilà. J'ai pas trop d'amis, ils sont tous en bas. Mais bon je suis bien chez moi, alors je reste là. Et puis je vais souvent chez ma mère aussi, c'est le mercredi. Et je vois mon fils aîné tous les samedis aussi. Il vit à Bordeaux, alors ce n'est pas trop loin. Ici je vis mais c'est tout. Je suis toute seule, mais je suis bien donc ça va. Ce qui m'occupe ? Il y a le ménage quand j'en ai. Mais du temps libre je m'en fais pas beaucoup, et puis je vais chez le psychologue pour Wayatt le mardi, il a l'orthophoniste aussi. Mais attention, il va très bien à l'école. Oui, oui, oui très bien, il est très bien dans son école, même si il y a eu des problèmes avec le père quand il était petit. Hier d'ailleurs j'étais à la réunion d'école et je suis rentrée tard. Et le jeudi j'ai les courses. En début on allait au karaté, mais il a arrêté, il voulait plus. Le dimanche il y a le linge. Moi je suis anti-sport, donc bon l'activité... mais je marche quand je vais à l'école et pour revenir, ça fait le sport. Sinon non les loisirs c'est trop chers tous ces trucs-là. J'emmène Wayatt à Mc Do une fois par mois, quand il a mérité surtout. Et autrement, non, on fait ça à la maison, je fais à manger moi-même. Mais des fois on va au centre du quartier « la Colline » quand même. Et je vais au CIDE, c'est pour les femmes, pas que pour l'emploi. Parce qu'il y a dedans il y a des juristes, des psychologues, ça aide les femmes, voilà, c'est surtout pour ça». Mm B., AAH, 1 enfant de



5 ans, Gironde

Axe 4. La distance à l'emploi et aux logiques d'insertion professionnelle.

Il s'agit du dernier aspect clivant. Certains bénéficiaires ont objectivement sorti la question de l'emploi de leur univers de préoccupation pour se recentrer sur la fonction parentale et le maintien à flot de la cellule familiale. Être une bonne mère et se revendiquer comme telle constitue l'essentiel de leur identité sociale et de leur projet de vie. D'autres bénéficiaires, à l'inverse, ne se satisfont pas de ce statut unique, de cette identité de mère, et n'ont pas abandonné leur projet d'insertion professionnelle, même si les contraintes liées à leur monoparentalité et à la présence d'enfants en bas âge les conduisent souvent à mettre entre parenthèses leur projet d'insertion.

Si nous prenons le soin d'évoquer ces différences, c'est parce que les effets du séjour et de l'accompagnement mis en œuvre ne peuvent réellement se comprendre qu'en regard de la situation réelle des familles et donc en regard de la diversité des situations dans lesquelles elles se trouvent. Nous souhaiterions insister sur le fait que les familles n'ont ni les mêmes ressources, ni les mêmes attitudes face au précaire et à la monoparentalité et qu'il est très trompeur de projeter des images et des stéréotypes qui ne correspondent pas à la diversité des situations sociales et culturelles et aux problèmes qu'elles rencontrent ou ne rencontrent pas.

A des fins d'analyses et de clarté, et bien que cela soit en partie inexacte, il est possible de reconstruire, sur la base des axes de segmentation évoqués précédemment, deux idéaux-types qui correspondent, peu ou prou, aux dispositifs d'accompagnement dans lequel ces familles sont inscrites. Il va de soi, que ces idéaux-types restent avant tout des outils de compréhension du réel, et que ces portraits de familles ne sont pas exclusifs et peuvent être composés de caractéristiques mixant ces deux approches :

➔ **Les familles bénéficiant uniquement d'un accompagnement dans le cadre d'un départ en vacances.**

Ces familles sont globalement des familles intégrées socialement. Elles ont une vie sociale assez riche, même si elle dépasse rarement le périmètre du quartier. Elles mobilisent les ressources



associatives, les équipements, les services, participent aux activités proposées, et se disent plutôt bien dans leur quartier. Sur le plan professionnel, elles ont dans l'ensemble connu par le passé des périodes d'activité, plus ou moins fractionnées et envisagent à termes l'idée d'un retour à l'emploi. Elles sont cependant pour la plupart confrontées au chômage de longue durée et n'ont pas de solution à court terme.

D'une manière générale, ces familles ne nous semblent pas confrontées à des problématiques sociales lourdes. Elles ne s'enferment pas dans le présent, évoquent l'avenir, savent se projeter, apparaissent ouverte à l'imprévu, réceptives au changement. Elles apparaissent également relativement autonomes et ne pas rencontrer de freins majeurs en matière d'accompagnement au départ. Elles savent se déplacer, préparer un départ, s'organiser. Leur problématique reste essentiellement liée à la précarité et aux difficultés d'insertion professionnelle associée à leur manque de formation ou d'expérience.

➔ **Les familles bénéficiant d'un accompagnement social global à l'année**

Il est possible de constater chez ces familles une forte tendance au repli sur la cellule familiale, un ancrage fort dans le territoire de proximité et un capital social et culturel globalement faible. Ces familles évoluent dans des frontières étroites et ont un programme d'activités limité. Les bénéficiaires interrogés connaissent un éloignement fort et durable du monde du travail. Cette absence d'intégration et de perspectives professionnelles les conduits à se replier sur l'espace intime du foyer. Afin de se donner un sentiment de stabilité face à la succession des ruptures et aléas de leur trajectoire, ces familles ritualisent très fortement leurs habitudes domestiques. L'ordonnancement de leurs pratiques quotidiennes cherche à modérer l'instabilité et la précarité de leur situation. Tout projet venant rompre, bouleverser cette centration sur le temps présent constitue une épreuve déstructurant le rituel du quotidien. Elles possèdent, de fait, un capital de mobilité assez faible et connaissent un certain nombre de difficultés à se projeter dans de nouveaux environnements¹⁰.

¹⁰ Cette approche typologique croisant situation sociale et dispositifs ne doit pas prêter à une lecture trop caricaturale de la réalité. Certaines familles en accompagnement social global nous semblent avoir un profil plus proche des familles en accompagnement centré vacances notamment sous l'angle de leur autonomie, et à l'inverse, certaines familles bénéficiant uniquement d'un accompagnement centré vacances nous sembleraient davantage relever d'une stratégie

Tableau récapitulatif des caractéristiques des 80 allocataires interrogés

Nom	Métier	Nb d'enfant	Département	Accompagnement social/ Avf	Départ 2011	Départ en 2012
Mme E.	RSA	1 enfant de 8 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme D.	Formation concours ATSEM	4 enfants de 1, 4, 6 et 7 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
M. R.	Sans emploi, en totale invalidité	2 enfants de 14 et 20 ans	Gironde	AVF	x	
Mme B.	Emploi partiel d'animation	3 enfants de 7, 10 et 13 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Me Y.	En formation cuisines collectives	1 enfants de 7 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Me. X	Sans emploi, RSA	2 enfants de 5 et 9 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme W.	Gérante d'une petite sté de trophées	3 enfants de 7, 8 et 11 ans	Gironde	AVF	x	
M. Hi.	En recherche d'emploi	1 enfant de 13 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
M. D	Emploi ds l'économie sociale et solidaire	2 enfants de 9 et 12 ans	Gironde	AVF	x	
Mme L.	RSA	1 enfant de 8 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme J.	Agent hospitalier	2 enfants de 7 et 3 ans	Gironde	AVF	x	
Mme F.	Prothésiste ongulaire	2 enfants de 6 et 9 ans	Gironde	AVF	x	
Mme M.	Recherche d'emploi	5 enfants	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme R.	RSA – formation aide-soignante	4 enfants de 5, 6, 16 et 21 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme S.	Agent de restauration collective	3 enfants de 6, 10 et 12 ans	Gironde	AVF	x	
M. Y	Recherche d'emploi	4 enfants de 1 mois, 2, 6 et 10 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme. O.	Recherche d'emploi	1 enfant de 2 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme H.	RSA	2 enfants de 6 mois et 2 ans	Gironde	Accompagnement social	x	
Mme U.	assistante maternelle	2 enfants de 10 et 13 ans	Gironde	AVF	x	
Mme I.	En recherche d'emploi	1 enfant de 1 an	Gironde	AVF	x	
Mme B.	AAH	1 enfant de 5 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme Ba.	En recherche d'emploi	2 enfants de 6 et 24 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme G.	En recherche d'emploi	3 enfants de 7, 9 et 11 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme A.	femme de chambre	1 enfant de 9 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme K.	Formation aide-soignante	3 enfants de 4, 6 et 9 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. M.	Aux. de vie à tps partiel	1 enfant de 5 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. N.	sans emploi	3 enfants, 4, 6 et 12 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. Q.	AAH	2 enfants de 12 et 15 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. O.	sans emploi	2 enfants de 16 et 11 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. F.	assistante maternelle	1 enfant de 9 ans	Gironde	AVF		x
Mme. R.	sans emploi	2 enfants de 6 et 2 ans	Gironde			x
Mme. T.	AAH	1 enfant de 16 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme Mo.	RSA	2 enfants de 1 an et 10 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. P.	esthéticienne à domicile	2 enfants de 10 et 13 ans	Gironde	AVF		x
Mme. F.	AAH	2 enfants de 9 et 14 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. G.	mère au foyer	3 enfants de 13, 7 ans et 9 mois	Gironde	AVF		x
Mme. T.	assistante maternelle	1 enfant de 4 ans	Gironde	AVF		x
Mme. J.	RSA	1 enfant de 15 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. Y.	en recherche d'emploi	3 enfants de 5, 6 et 13 ans	Gironde	Accompagnement social		x
Mme. X.	AAH	2 enfants de 2 mois et 4 ans	Gironde	Accompagnement social	x	

d'accompagnement global que d'une stratégie d'accompagnement ponctuel. Ce constat pose la question de l'orientation des publics vers les dispositifs les mieux adaptés à la situation des familles, question centrale, mais hors sujet dans le cadre du présent rapport, nous n'en débattons donc pas plus longuement.

Nom	Métier	Nb d'enfant	Département	Accompagnement social/Avf	Départ 2011	Départ en 2012
Mme. C.	sans emploi	3 enfants de 9, 12 et 14 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. E.	vacataire traductrice	1 enfant de 8 ans	Bas-Rhin	AVF	x	
Mme. H.	Femme de ménage	1 enfant de 5 ans	Bas-Rhin	AVF	x	
Mme. M.	Formation aide-soignante	2 enfants de 8 et 4 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. T.	congés parentale	4 enfants de 1, 3, 7 et 9 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. U.	En recherche d'emploi	3 enfants de 30, 26 et 10 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. B.	En recherche d'emploi	1 enfant de 6 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. C.	Vacataire dans les cantines	2 enfants de 12 et 9 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. D.	Formation AGFIP	4 enfants de 16, 9, 5 et 3 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
M. Q.	Formation installateur sanitaire	6 enfants de 17, 16, 12, 11, 10 et 6.	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. Z.	sans emploi	4 enfants de 23, 21, 17 et 8 ans	Bas-Rhin	AVF	x	
Mme. B.	AAH	9 enfants	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. E.	femme de chambre	5 enfants de 20, 17, 11, 9 et 4 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. Za.	RSA	3 enfants de 17, 13 et 10 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. S.	RSA	1 enfant de 6 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme.C.	mère au foyer	2 enfants de 4 et 8 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme.H.	reprographe	3 enfants de 9, 6 et 6 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme.K.	formation aide-soignante	1 enfant de 5 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme.N.	mère au foyer	3 enfants 18, 5 et 5 ans	Bas-Rhin	AVF	x	
Mme. I	AAH	2 enfants de 4 et 7 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social	x	
Mme. A.	Intérimaire	2 enfants de 14 et 9 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. E.	RSA	1 enfant de 8 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. V.	RSA	3 enfants de 8, 10 et 13 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme.P.	RSA	1 enfant	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. F.	RSA	4 enfants de 7 mois, 7, 8, 10 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
M. W.	chauffeur-livreur	5 enfants de 2, 7, 12, 15 et 18 ans	Bas-Rhin	AVF		x
M. U.	pré-retraité	2 enfants de 17 et 19 ans	Bas-Rhin	AVF		x
Mme. K.	demandeur d'emploi	3 enfants 2, 10, 12 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme.P.	mère au foyer	1 enfant de 2 ans	Bas-Rhin	AVF		x
Mme. I.	RSA	3 enfants de 6, 10 et 14 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. O.	vendeuse	2 enfants de 4 et 6 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. M.	femme de ménage	3 enfants de 22, 20 et 15 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. L.	formation auxiliaire de vie	2 enfants de 8 et 10 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. P.	assistante maternelle	2 enfants de 8 et 11 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. D.	gardienne	2 enfants de 8 et 14 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. M.	En recherche d'emploi	1 enfant de 11 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme.X.	Intérimaire	2 enfants de 9 et 12 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. V.	RSA	3 enfants de 5, 19 et 21 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x
Mme. E.	mère au foyer	6 enfants de 2 et 4 ans	Bas-Rhin	AVF		x
Mme. N.	En recherche d'emploi	3 enfants de 2,9 et 16 ans	Bas-Rhin	Accompagnement social		x

3 Partir ou ne pas partir, la question des freins et des effets de l'accompagnement sur ces freins

Avant de pouvoir partir, il faut le vouloir et accepter de l'envisager comme une possibilité. Or, sur ce point, les entretiens montrent que les publics accompagnés n'inscrivent pas d'évidence la question des vacances dans leur champ de préoccupation, et ce pour cinq grandes raisons :

- Les vacances sont perçues comme un risque économique
- La prégnance et l'urgence des situations sociales ne sont pas propices à envisager des vacances
- Le sentiment que leur situation sociale ne leur permet pas d'envisager un départ en toute légitimité
- La crainte de ne pas réussir à conduire ce projet ou de rater ses vacances
- La crainte de bouleverser une situation sociale qu'ils ont réussi à maîtriser

3.1 Les freins économiques

La situation économique des ménages est tendue et ne permet pas de mettre facilement en place une stratégie d'épargne. Le départ en vacances est donc habituellement relégué comme inaccessible car en dehors de leurs possibilités économiques. L'analyse des entretiens montre ainsi combien la préoccupation financière est un frein systématique et central au départ.

Malgré les aides allouées par la CAF, les bénéficiaires font part de leurs craintes quant au coût global du séjour et à ses conséquences sur le coût sur leur vie quotidienne. La peur des imprévus et des aléas reste très présente, sachant que l'équilibre du budget tient à peu de choses, comme l'évoque ces deux allocataires:

« L'an dernier j'ai oublié son sac de jeux de plage dans la voiture à mon frère, après quand j'ai voulu le trouver je l'ai pas trouvé. Donc il a fallu que je rachète des trucs, c'est ça qu'a plombé



mon budget de l'année que j'avais. Mais cette année je ne me laisse pas prendre, je ne vais rien oublier dans la voiture. Je ne l'avais pas oublié ici, c'est dans la voiture. Faut faire super attention, sinon on se fait plomber. » Mme G., RSA, 1 enfant, Gironde.

« Mais après c'est plus au niveau des glaces, des activités, qu'il va falloir payer de droite et de gauche. Donc là c'est vrai que ça me stress un peu. J'essaye, enfin j'essaye, de mettre de côté 20 € tous les mois, mais ce n'est pas toujours trop facile, parce que bon il n'y a pas que les vacances non plus. Mais bon en même temps, il connaît mes comptes mon fils, il est petit mais il connaît. Comme ici c'est pareil, c'est une semaine ça va être un Mc Do, ou une sortie, voilà, mais bon c'est pas tous les jours ou c'est pas tout le mois faire la fête quoi. Donc ça il le sait. Donc là-bas je me dis qu'entre la glace, le machin, le truc, ça va peut-être quand même le faire. Puis après pour la glace, bon c'est des trucs à 1 €, 2 €, bon après ça ne sera pas tous les jours non plus, il le sait. Après ça sera plus activités, si il n'y pas plus... » Mme.E, RSA, 1 enfant, Bas-Rhin.

Financer des vacances, c'est pour ces familles renoncer à autre chose, et notamment à satisfaire aux demandes récurrentes des enfants. Or pour ces familles, satisfaire aux demandes des enfants, « se sacrifier pour eux », c'est aussi s'employer à ce qu'ils ne manquent de rien et puissent bénéficier des mêmes plaisirs que les autres enfants, « à ce qu'il ne soient pas lésés ». Dépenser peu mais régulièrement pour les satisfaire en continu est alors mis en balance avec la concentration du budget « plaisirs » sur le temps des vacances.

« Nous si on veut économiser, il faudrait se priver sur tout. Déjà on se prive pas mal, je me prive pas mal pour le petit pour qu'il ne manque de rien, pour qu'il ne soit pas léser par rapport à ceux qui en ont plus. Même déjà à 4 ans il demande des marques ou des choses comme ça donc c'est ses barbes à papa, ses cartes, ses machins, ses ci, ses ça. Un simple tee-shirt de kart c'est 8 € facile, entre 4 et 8 €. Et voilà, ça va très très vite et c'est dur. [...] On se prive, oui c'est ça, on se prive, et sur pas mal de choses pour pouvoir y arriver. Et c'est difficile du fait est que les finances sont justes, justes. C'est vraiment juste. » Me B., Bordeaux, AAH, 1 enfant.



« La question c'est que j'ai peur que ça soit un peu cher je trouve ! Si je n'avais pas mes parents je ne sais pas comment je ferais pour payer tout ça ! C'est quand même un peu dur de mettre de l'argent de côté ! Quand on a un gamin... "Maman j'veux ci, maman j'veux ça..." c'est aussi payant tout ça!» Me S., Strasbourg, accompagnement social, 1 enfant, RSA

Partir en vacances pour ces familles, cela ne veut pas dire épargner tôt et régulièrement, cela veut aussi dire se priver davantage et priver les enfants des plaisirs du quotidien. La question est alors de savoir qu'elle est la meilleure stratégie à adopter quant à l'utilisation du budget « plaisir », celle qui permet de gérer tout au long de l'année les demandes des enfants, ou celle qui permet de se construire une mémoire familiale un peu « hors de prix ». Cet arbitrage se fait souvent en méconnaissance de ce que coûteront réellement les vacances, mais il n'en constitue pas moins un frein évident et largement débattu lors des phases de préparation du séjour.

3.2 La prégnance des problématiques sociales

Aux questions économiques s'ajoute parfois la prégnance des problèmes sociaux. L'urgence sociale explique qu'un certain nombre de famille ne se sentent pas prêtes à envisager un départ. C'est par exemple le cas de cette allocataire, aide-soignante au chômage confrontée à la nécessité de gérer un divorce difficile et un déménagement tout en continuant à s'occuper de ses trois enfants. Le divorce et le déménagement l'ont progressivement coupés de ses anciennes relations et ont fortement impacté sa vie sociale. Cette dernière s'est progressivement réduite aux sociabilités intrafamiliales. Pour elle, la question des vacances ne se posait pas. Elle connaissait les aides de la CAF, mais *« parce qu'il y avait trop de problèmes »*, parce qu'il y avait d'autres urgences, elle ne se sentait *« pas prête »* à partir, même pour les enfants.

« « (Après le divorce) J'avais des difficultés financières, donc partir en vacances cela ne se posait pas vraiment. Je savais qu'il y avait l'aide de la CAF, mais je n'étais pas prête. Je n'étais pas prête à partir. Il y avait trop de problèmes. Et les vacances cela ne m'intéressait vraiment pas en fait. Parce que je n'avais pas envie de sortir, comme je ne sors jamais, je me voyais pas sortir. [...]

- Les vacances, c'est quelque chose qui compte pour vous, est-ce que c'est important ?

Franchement, non, je partirai pas en vacances, ça serait pareil.



- *D'accord et pour vos enfants, c'est important ?*

Non plus.

- *Et qu'est-ce que ça signifie pour vous de partir en vacances ?*

Là je pars vraiment en vacances, ce qui veut dire que j'aurai qu'un repas à préparer par jour. Le matin, le petit déjeuner ce n'est pas moi qui le prépare, le repas du soir c'est pas moi qui le prépare. L'an dernier je préparais tous les repas, cette année j'ai décidé que je partais en demi-pension et si ça se passe bien, l'année prochaine je pars en pension complète.

- *Et est-ce que vous y pensez dans l'année à partir en vacances, aux vacances ?*

Non, je suis trop occupée pour penser aux vacances, donc à part les vacances scolaires, et encore.»

Mme Y., 3 enfants, aide-soignante sans emploi, accompagnement social, Bordeaux.

Le cas de cette allocataire est assez emblématique de la posture d'indifférence ou d'extériorité qu'entretient certaines familles les plus en difficulté à l'égard des vacances. Il est également assez illustratif de la dynamique d'auto exclusion générée par le repli sur la cellule familiale : *« comme je ne sortais jamais, je n'avais pas envie de sortir »* [comprendre de partir en vacances].

Il n'est jamais évidemment pour ces familles de « sortir » de la logique de repli dans laquelle elles s'enferment. Certaines y parviennent, lorsqu'elles ont réussi à régler leur difficulté. C'est par exemple le cas de cette autre allocataire, qui après une période de repli chez elle *« au cours de laquelle elle n'a pas mis un billet dans le tram »*, a cherché à reconstruire sa vie sociale et à la normaliser. Penser aux vacances a été pour elle le premier pas de cette reconstruction familiale. *« Dès que j'étais débarrassée des problèmes, j'ai commencé à me demander comment faire des vacances pour moi et pour les enfants »* nous dit-elle. Les quelques contacts qu'elle a réussis à maintenir l'ont dirigé vers le centre social *« pour savoir si elle avait le droit de participer à ces vacances »*.

« Comme le divorce c'est enfin fini cette année, je suis seule alors je peux décider des choses pour les enfants, toute seule. Donc cette année, j'ai décidé « il faut que j'organise quelque chose cet été pour les enfants ». Je ne pouvais rester à la maison comme toutes les autres années. L'année dernière et l'année d'avant, vraiment-vraiment je n'ai pas mis un billet dans le tram de tout l'été. On est resté à la maison. On est resté même parfois, quand la situation était un peu délicate l'année dernière, parfois trois-quatre jours sans sortir du tout. Alors, dès que j'étais débarrassée des problèmes, j'ai commencé à me demander comment faire des vacances



pour moi et pour les enfants. Il y a des gens qui me disent que le centre socioculturel organise des choses, et comme je reçois aussi le courrier de la CAF, je me suis adressée tout de suite à Anne, je lui dis est-ce que c'est possible, est-ce que j'ai le droit de participer à ces vacances ?, elle m'a dit oui, y-a pas de problème. Mme F., RSA, quatre enfants, Bas-Rhin.

Le cas de cette femme n'est pas anecdotique. C'est en effet souvent l'entourage proche ou « les gens du quartier » qui encouragent les bénéficiaires à envisager un départ en vacances et à pousser la porte du centre social « *pour se ressourcer* », « *pour les enfants* ». Comme le dit à sa manière madame L., les conseils de l'entourage suppléent au caractère énigmatique des courriers adressés aux familles allocataires par la CAF.

« C'est l'année dernière, j'ai des amis à moi qui m'ont dit, mais pourquoi tu pars pas avec la CAF ? J'ai dit « je ne comprends pas leur papier ». Elle m'a dit : « vas voir une aide » ou un truc comme ça. Du coup, je suis allée au centre social qui est en bas. Bon déjà, c'est pour inscrire mon fils pour les aides aux devoirs, et en même temps j'ai demandé s'il y avait quelqu'un qui s'y connaissait en vacances, ou qui connaissait quelqu'un pour ces papiers. Et on m'a dit il y a une dame qui vient tous les je ne sais pas combien, exprès et tout. Donc j'ai été. » Me L., RSA, 1 enfant, Bordeaux.

3.3 Le sentiment de gêne associé au fait de demander une aide

Si le rôle des prescripteurs de proximité est essentiel et a un caractère déclenchant (« *pourquoi tu ne pars pas avec les CAF* » « *pourquoi tu ne vas pas voir au centre social* ») ce n'est pas seulement parce qu'une partie des familles méconnaissent les aides et l'accompagnement dont elles peuvent bénéficier, c'est aussi parce qu'elles ne sentent pas toujours légitimes et à l'aise pour les demander. Le fait qu'il y ait un tiers « prescripteur » semble lever ces freins. Cette allocataire exprime assez bien à la fois cette gêne que l'on retrouve tout au long des entretiens et le rôle essentiel du tiers « *elle m'a dit qu'il ne fallait (être gênée)* ».



« *Oui j'étais un peu gênée de demander une aide. Mais elle m'a dit qu'il ne fallait pas. Et puis il y avait les enfants, donc ça me gênait moins. Ce qui ne gênait c'était de demander pour tout le monde, pour moi aussi, et pas de demander que pour les enfants* ». Mme G., sans emploi, 3 enfants, Gironde.

Pour les publics accompagnés à l'année, ce sont souvent les travailleurs sociaux qui jouent ce rôle de prescription. Lorsque les contraintes sociales d'existence pèsent trop sur le quotidien des bénéficiaires pour qu'ils puissent envisager autre chose que leur gestion au jour le jour, c'est souvent les travailleurs sociaux qui identifient la nécessité d'une rupture et amènent ces familles à s'engager dans un projet de départ.

Madame B. nous fait ainsi part de l'injonction au départ dont elle a fait l'objet de la part de son travailleur social « *Elle m'a dit « Vous partez, c'est comme ça ! C'est pas autrement !, Sinon je viens vous chercher, je vous mets dans le car s'il faut, mais vous partez ! » C'était non négociable ! Pour elle, fallait que je parte ! Et je l'ai remercié quand je suis revenue, ah oui ! Parce que l'envie de partir n'était pas là ! »* Me B., Strasbourg, 9 enfants, AAH.

Au final, rares sont les bénéficiaires en accompagnement global qui ont amorcé par eux-mêmes un premier départ en vacances suite à la réception du courrier de la CAF les informant de ce droit. Pour ces personnes souvent peu à l'aise avec l'écrit, une information directe, concrète semble être le vecteur d'information le plus approprié. Cette médiation par le travail social prend alors deux formes. Soit, comme nous l'avons déjà évoqué, les bénéficiaires identifiés comme « proches de la rupture » sont amenés, voire contraints à partir par des travailleurs sociaux estimant salutaire cet éloignement du quotidien. Soit, le choix du départ se fait plus progressivement. Les bénéficiaires sont alors informés de cette aide par l'assistant social qui les suit et qui va estimer avec eux si un départ en vacances est possible et approprié au vue de leur situation budgétaire, mais aussi en fonction de leurs difficultés psycho-sociales.

Pour les bénéficiaires les plus autonomes, généralement en accompagnement centré sur les vacances, la décision du départ est souvent amorcée et justifiée pour les enfants. La gêne de « demander une aide » est alors mise en balance « avec la gêne de ne pouvoir offrir des vacances à



ses enfants ». La pression au départ exercée par les enfants (« *on part parce que les enfants nous obligent* »... Mme V. 3 enfants, RSA, Strasbourg) est de ce point de vue très mobilisatrice et conduit les parents (souvent leur mère) à faire des démarches auprès de la CAF ou du centre social pour pouvoir partir. Madame F. explique assez bien cette pression exercée par les enfants :

« Je suis très gênée. Très-très gênée, parce que... je ne vis pas en Afrique, je vis en Europe, et puis eux ils sont nés ici, donc si je n'ai pas les moyens de leur faire ça (partir en vacances), ils ont l'âge de comprendre qu'il y a les vacances... Mohamed le plus grand, il me reproche chaque fois, il me demande « Maman, on ne va pas en vacances ? On va aller où ? On va rester ici ? » Ça touche. Donc je lui dis « Mohamed, on ne peut pas aller en vacances parce que je n'ai pas d'argent » ; je lui dis la vérité, on ne part pas en vacances parce que je n'ai pas d'argent, les vacances ça coûte très cher. C'est comme ça, je ne lui mens pas, je ne lui cache pas. Mais ça touche.» Mme N., sans emploi, 3 enfants (4, 6 et 12 ans), Bordeaux.

Les situations décrites ici rendent assez bien compte de la réalité, nous en retiendrons pour le moment la pression aux départs exercée sur les mères par l'entourage, les enfants et les travailleurs sociaux. Pression qui d'une certaine façon se traduit en injonction au départ avec en filigrane « *l'idée que pour être une bonne mère il faut partir en vacances avec ses enfants* ». Sans cette pression beaucoup aurait renoncé. Elle n'est cependant supportable qu'à la condition qu'elle s'accompagne d'une aide et d'un appui psychologique.

3.4 La peur de bouleverser une vie bien organisée

Le projet d'un départ en vacances percute un quotidien bien organisé. Il constitue une source d'inquiétude pour des bénéficiaires qui ont réussi à aménager leur précarité en mettant en place une vie très organisée, très ordonnée, très ritualisée, laissant peu de place à l'imprévu. Ces deux allocataires évoquent à ce sujet l'inquiétude générée par la proximité du départ.



« (Pour les vacances), il y a certaines choses dont je dois encore parler avec la dame du centre pour savoir comment cela se passe quand on va ailleurs... voir si ce qui est sur les catalogues, c'est vraiment la réalité. J'appréhende beaucoup, mais je me dis que j'espère que tout se passera bien... » Mme E., 1 enfant, Bordeaux, RAS.

« Je me sens stressée car je pars de chez moi. Préparer ma valise, moi ça me stresse beaucoup. Les vacances, c'est pour ça que je ne pars pas beaucoup, ça me stresse énormément. Il faut penser à ne rien oublier. Plus le fait de partir de chez moi, il faut que tout soit rangé [...]. C'est vrai que ça m'angoisse, c'est la panique » Mme N., 1 enfant, en recherche d'emploi, Bas-Rhin.

Une majorité de bénéficiaires admet connaître des difficultés à quitter son environnement, à rompre avec ses habitudes et repères du quotidien. Quitter ces repères est un vecteur de stress, partir est un risque, « *risque d'être déçue* », « *risque de ne pas y arriver* ». Les entretiens montrent en effet combien quitter son domicile, laisser ses affaires, son « chez-soi » peut-être source d'un stress important. Souvent déroutés par le projet de vacances, ils expriment une capacité d'adaptation très faible à de nouveaux contextes et une difficulté à faire face à l'incertitude.

En ce sens, la préparation des vacances, au lieu d'être un temps heureux de projection familiale pour certaines familles, est souvent vécu comme un temps stressant et anxiogène. En s'inscrivant dans un quotidien particulièrement difficile où les difficultés s'additionnent, il est, comme l'évoque cette bénéficiaire, une inquiétude de plus.

« J'ai pas habitude de partir en vacances...je suis juste stressée.. Je ne veux pas être déçue. C'est comme quand vous parlez à quelqu'un de Noël...qui a jamais vu un sapin de Noël, il est aussi un peu stressé, si il a jamais vu un sapin de Noël...Ça me stress énormément les vacances... Plus le déménagement.... Ça fait un peu trop.... Plus voir le père du petit au tribunal parce qu'il ne paye pas la pension alimentaire.... Y a trop de choses pour moi... Si j'y vais c'est parce que il y a une copine à moi qui me soutient depuis des années... Sinon j'aurais craqué... je ne serais pas partis en vacances. [...] Ça me stress... Je ne sais pas ce que c'est les vacances !!! » Mme A., Strasbourg, Intérimaire, 2 enfants, accompagnement social.



Si la plupart des familles sont, comme nous le verrons, heureuses d'être parties, d'avoir osées franchir le pas, pour d'autres sortir de ce quotidien bien organisé reste perturbant et finalement un peu décevant lorsque qu'elles n'arrivent pas à penser l'occupation de temps hors du quotidien. C'est que nous dit cette bénéficiaire, qui part « parce qu'il le faut bien », mais qui n'y trouve que peu de plaisirs et d'avantages, et ce, parce qu'elle a bien du mal à occuper ce temps un peu vide ...

« Partir d'accord, mais une semaine pas plus, parce que c'est long après. Même pour le gamin, c'est long aussi parce que c'est vrai que voilà, il faut s'occuper. Et puis on est bien chez nous aussi, on a nos repères et tout, alors que là-bas des fois une semaine on dirait qu'on est resté un mois alors quand on revient ici on est trop content. On a trouvé le temps un peu long et quand on est arrivé ici, on était content de rentrer, de retrouver notre odeur, nos petits trucs. C'est vrai que ça déboussole, parce que ici on a des règles, enfin une organisation, des heures qui sont comptées et tout. Alors que là-bas c'est... Ah moi ça me perturbe beaucoup. J'ai tellement mes plannings que voilà. Donc quand il n'y a plus de règles, ça me plaît pas trop...» Mme M., 1 enfant, Bordeaux, auxiliaire de vie.

3.5 Impact de l'accompagnement sur les freins au départ

Partir en vacances reste un projet difficile, mobilisant, voire déstabilisant nombre d'aspects du quotidien. Il pose la question de la capacité pour ces usagers à affronter une situation nouvelle. Avant de penser en termes de compétences transférables liées à cette expérience, il faut d'abord penser ce départ en vacances comme une succession d'étapes, voire d'épreuves, plus ou moins franchissables au vu du niveau de difficultés psycho-sociales rencontrées par les usagers.

Le premier constat qui peut être fait est le suivant : sans accompagnement, la plupart des familles en accompagnement global que nous avons interrogées ne seraient pas parties. La mise à distance culturelle et sociale du temps des vacances associée aux freins logistiques, psycho-sociaux et budgétaires de ces bénéficiaires en accompagnement social explique que l'accompagnement soit une nécessité au départ. Si l'aide financière a été déterminante, elle n'est pas suffisante pour enclencher le départ, car elle ne résout ni le stress qu'elles éprouvent à s'aventurer en dehors d'un cadre qu'elles parviennent à maîtriser, ni l'incapacité dans laquelle elles se trouvent à organiser et à planifier un séjour sans aide extérieure.



A des degrés divers et en fonction du niveau de difficultés des bénéficiaires, l'accompagnement joue donc sur le développement de trois niveaux de capacité :

1. La capacité à rompre avec le « territoire du proche » et à reconstruire la cellule familiale dans un nouveau contexte.
 2. La capacité à rompre avec le temps présent et à s'inscrire dans un projet
 3. La capacité à investir de nouvelles modalités d'échanges avec les travailleurs sociaux.
- **Capacité de rompre avec le territoire du quotidien, le « territoire de référence »**

Ce que l'on peut constater, c'est que l'accompagnement au départ amène ces bénéficiaires à se projeter dans une situation nouvelle, à anticiper le déplacement de leur espace de vie dans un nouvel environnement. Il rassure, explique, dénoue les points de blocage, les appréhensions. Il amène progressivement ces ayants-droit à transposer et à réadapter le fonctionnement de la cellule familiale dans un nouveau contexte. L'accompagnement sécurise ce public et les conduit à se projeter plus sereinement vers un nouvel espace de vie temporaire.

Nous le verrons en détail, mais, à titre d'exemple, les départs collectifs du Bas-Rhin tentent de réduire cette appréhension en organisant des séjours collectifs formant un *continuum* avec le quartier d'origine ; et les départs individuels en Gironde se dirigent essentiellement vers l'Aquitaine, destination réduisant les distances, facilitant la projection et amenuisant le stress lié au départ.

- **Capacité de rompre avec le temps présent**

Souvent figés et contraints par une situation sociale très pesante, nous avons vu que ces bénéficiaires n'ont d'autres choix que la gestion au jour le jour de ces difficultés. En aidant à partir en vacances, l'accompagnement leur permet de construire un projet, de savoir sortir du temps présent, du quotidien pour anticiper, construire, se projeter. Il les oblige à déconstruire leurs repères afin de remobiliser leur énergie vers un projet reformulant leurs habitudes spatio-temporelles. Rompre avec le temps présent, anticiper le budget, les destinations, les déplacements et activités s'avèrent être, chez les bénéficiaires les plus en difficultés, une démarche particulièrement délicate. Pour ce faire,



l'accompagnement se déroule étape par étape, souvent dès le mois de janvier et décompose progressivement les différents aspects du séjour afin de réduire les appréhensions.

A titre d'exemple, l'accompagnement à l'élaboration d'un « budget vacances » est un exercice amenant ces bénéficiaires à se projeter dans un temps à moyen terme. Afin de rendre solvable leur projet, il les conduit à mettre en place un dispositif d'épargne, dès le mois de janvier, à budgéter le séjour (anticipation des dépenses en amont du séjour -valises, affaires de plage, etc.- et sur place) afin qu'ils soient en mesure d'apporter le complément nécessaire aux allocations.

- **Capacité à construire de nouvelles modalités d'échanges avec les travailleurs sociaux**

L'accompagnement aux vacances reformule également les modalités d'échanges des ayants-droit. D'abord, il offre un nouveau prisme d'accroche aux travailleurs sociaux et permet aux bénéficiaires une occasion de les solliciter et d'exposer leurs difficultés à partir de l'angle « vacances ». Egalement, il oblige une partie des bénéficiaires à aller à la rencontre du système associatif, à intégrer des structures de proximité et indirectement à développer leur réseau social. Cette démarche, peut alors permettre d'amorcer une nouvelle dynamique relationnelle, d'intégrer le bénéficiaire dans un nouveau cadre d'échanges qui peut être prolongé au-delà du séjour.



4 Redynamisation et reconstruction de soi

Nous interrogerons ici les effets du séjour et de l'accompagnement en matière de redynamisation des bénéficiaires et de reconstruction identitaire. Il sera question d'image de soi, de statut, de confiance dans ses capacités à appréhender des situations nouvelles, de rapport à la norme.

Cette question sera examinée globalement, puis sous l'angle des dispositifs d'accompagnement dans lesquels se sont inscrites les familles. Nous montrerons notamment que les effets du départ et de l'accompagnement ne sont pas de même nature et ne s'expriment pas de la même manière chez les publics bénéficiaires d'un *accompagnement centré sur les vacances*, et chez les bénéficiaires d'un *accompagnement social global*.

4.1 Réussir à partir en vacances : consolider la figure et l'identité parentale

Les bénéficiaires, essentiellement des mères isolées, connaissent un éloignement durable de l'activité professionnelle. Pour certaines, nous l'avons déjà mentionné, la question de l'emploi est hors du champ de leur préoccupation et de leurs perspectives, pour d'autres, elle est mise entre parenthèses du fait des urgences sociales et de la nécessité de s'occuper des enfants en bas âge. Leur formation et leur expérience professionnelle antérieure ne leur permettent pas davantage de se construire socialement sous l'angle des identités professionnelles. Enfin, elles n'ont pas non plus de responsabilité ou d'activités associatives soutenues sur lesquels adosser la construction de leur identité et de leur fonction sociale.

Au final, elles se vivent, se présentent et se définissent comme mère, et ce de manière presque exclusive. C'est autour de cette responsabilité parentale que se construit l'essentiel de leur statut et de leur identité sociale. C'est la raison pour la laquelle elles ont tendance à surinvestir ce statut. Ce surinvestissement se manifeste par un fort attachement aux enfants et par le désir d'une relation maintenue, parfois décrite comme fusionnelle à la fois comme affirmation du bon *ethos* de mère et



comme relation problématique.

« J'ai peur de le perdre parce qu'en plus j'en ai qu'un. Mais lui c'est pareil de toute façon, ce qui fait que arrivé là-bas, bon il va être content d'y aller, mais arrivé là-bas ça va être la crise, et il va falloir rester ensemble. En fait on est trop près. Parce qu'on est 24h/24, 7 jours/7 ensemble. Donc (se séparer), ça me fait peur et ça lui fait peur aussi. Et puis dès qu'il est pas là, je déprime.. Il n'y a plus de bruits il n'y a plus de trucs, et lui c'est pareil. Oui c'est fusionnel. Mais c'est trop... faudrait que je le fasse (le laisser seul), des fois j'essaye de le faire, même si c'est hyper dur. On est hyper fusionnel, de toute façon on est tout le temps ensemble. De toute façon je l'ai fait toute seule, moi son père il m'a abandonnée j'avais 3 mois de grossesse, donc il est vraiment à moi quoi. C'est 100% moi. Donc forcément on a un lien qui est fort, et en plus le fait que ce soit un garçon, parce que les garçons avec les mamans... les filles c'est un peu moins quand même. C'est pas du tout et puis ouais il se prend un petit peu pour l'homme de la famille mais bon, on cadre, on cadre...(...)»

- *Ça signifie quoi pour vous les vacances ?*

C'est le repos, c'est s'amuser, se retrouver tous les deux. (...) Et c'est vrai que là-bas, c'est un mobil-home il est quand même dehors, il va avoir le vélo, mais c'est clôturé, c'est fermé, ce n'est pas comme ici. Ici je ne peux pas le laisser descendre (...)

- *Est-ce que vous en parlez entre vous de ce départ ?*

Oui ben justement hier il me dit oh, on part tous les deux et tout, je dis ben oui on part tous les deux, mais t'inquiète, on ne va pas s'ennuyer, là-bas il y a plein de trucs à faire ensemble... j'ai mis des sous de côté ». Mme A., femme de chambre, 1 enfant, Gironde.

Dans les entretiens, cette relation se traduit notamment par une grande difficulté des mères à ne pas répondre aux attentes et demandes des enfants.

Cette recherche de reconnaissance sociale à travers l'affirmation du statut de « bonne mère », mais aussi la volonté de tenir ce rôle, explique pour partie l'importance centrale qu'occupent les vacances dans la construction et la légitimation de cette figure parentale.

Pour ces parents, et plus particulièrement pour ces mères isolées, le fait de pouvoir offrir des vacances à leurs enfants est très signifiant et très déculpabilisant. Ce départ aide ces mères dans la



légitimation de leur fonction parentale : rassurées sur leur capacité à répondre à l'injonction du départ, elles gagnent en assurance et en confiance. Parvenir à offrir des vacances à leurs enfants participe à la reconquête de l'estime d'elles-mêmes.

« Je me sentais un peu coupable parce que mon ex il est parti en vacances tous les ans depuis notre divorce et puis moi à côté, je ne suis pas partie... J'en menais pas large, j'étais pas fière quand même... Mais je pouvais pas... Et tous les ans je me disais : encore une fois tu pars pas en vacances alors que ton ex-mari lui part avec les enfants... » Mme F., AAH, 2 enfants, Gironde.

« Si je pars pas, je ressens une frustration, il fait super chaud, vous êtes ici, c'est dur... Et d'un autre côté je sais que c'est ma faute. C'est que j'ai pas mis tous les moyens en œuvre pour passer les vacances là-bas, je culpabilise.[...] Ça redonne confiance, obligatoire. Parce que les enfants, ils vont aimer et comme tu seras libéré, parce que tu as quelque chose à l'intérieur que tu n'arrives pas à faire, et si tu offres ça à tes enfants, tu es bien. Tu es bien, donc tu as confiance en toi. » Mme R., 3 enfants, RSA, Bordeaux, Gironde.

« De ne pas pouvoir partir, quand les enfants ils nous disent : maman on va où ?, je ressentais de la désolation. » Mme I., 3 enfants, RSA, Bas-Rhin.

Accéder à ce temps de vacances donne une nouvelle image de la cellule familiale qui sort de son statut de précaire pour entrer dans une forme de "normalité sociale". Relever le défi du départ rassure les parents dans leur capacité à protéger les enfants d'une forme de stigmatisation ou de mise en à l'écart. C'est aussi faire la preuve de sa capacité à offrir du bonheur aux enfants et à la famille. Pouvoir partir ensemble, c'est participer à la création de la mémoire familiale, faite de souvenirs heureux, paisibles, ensemble.

L'injonction au départ est d'autant plus forte lorsque les mères ont, dans leur enfance, pu partir en famille. C'est ce qu'explique cette allocataire....

« Parce que ça fait du bien, ça ressoude la famille, ça fait des souvenirs aussi. On se souvient davantage des vacances que des sales moments qui se sont passés dans une année. Je pense



que c'est important. Moi ça faisait partie de ma famille, donc pour moi c'est normal que je le reflète sur mes enfants. Je sais que moi l'ayant vécu enfant, je voulais que mes enfants le revivent. Si je ne l'avais pas vécu enfant je ne sais pas si je l'aurais perpétué. Si on n'a pas connu ça, peut-être qu'après ça nous paraît normal de ne pas les vivre. » Me R., 4 enfants, RSA, Gironde.

Les vacances ont donc un impact certain sur la légitimation de la figure parentale. Réussir à partir, c'est prouver que l'on peut « assumer son rôle », que l'on est capable de mener à terme un projet, d'en assumer - pour partie- le financement mais aussi d'intégrer les enfants dans une ritualité sociale réconfortante (être comme les autres, voire être privilégié).

Les parents se voient donc conforter quant à leur capacité d'assumer les injonctions liées à leur statut, dans leur capacité à pouvoir, un temps, sortir de l'exclusion pour entrer dans un temps de partage, d'échanges et de loisirs, un temps consacré au plaisir d'être ensemble. Offrir ce temps de vacances à ces enfants, c'est concrètement ressentir la fierté d'être capable de faire face à ses responsabilités.

4.2 Partir en vacances : distance à sa vie quotidienne, normalisation et redynamisation

Pour les bénéficiaires en accompagnement « centré vacances », plus autonomes, le départ constitue une occasion attendue de rupture avec un quotidien difficile. Les vacances sont l'occasion de reléguer, pour un temps, les contraintes liées à leur situation de précarité et d'ouvrir la cellule familiale vers de nouvelles perspectives, d'inscrire la famille dans une nouvelle temporalité.

- **Une intégration dans la temporalité sociale**

Ce temps de normalisation sociale, ce temps de partage commun aux rythmes sociaux, rompt avec le temps délité du chômage et reste pour les familles ayant déjà fait l'expérience d'un départ, la



promesse de parenthèse heureuse.

« Je sais que ça va être une ou deux semaines où vraiment, j'veais pas être ici, j'veais pas être dans mon environnement quotidien avec mes soucis quotidiens, mes choses à gérer... Voilà c'est se déconnecter, partir... Changer d'air, voir autre chose, voir d'autres personnes, faire d'autres activités, sortir du quotidien, le dépaysement. » Mme H., 1 enfant, femme de ménage, Bas-Rhin.

« Partir en vacances, c'est un bien être, un bien être, je vous dis c'est une cassure que tout le monde a besoin en fait. Tout le monde a besoin de faire un stop dans le quotidien, parce que le quotidien il rend fou. Je vous le dis franchement, ça rend fou. Et maintenant plus ça va, moins ça va, et plus l'exigence de la société d'aujourd'hui fait que si on ne fait pas là, si on n'est pas si, on n'est pas là, on est hors normes on est... on est infréquentable, insociable, alors qu'on n'est pas insociable du tout. » Mme C., sans emploi, 3 enfants, Bas-Rhin.

Partir en vacances renvoie à l'intégration de la famille dans une dynamique commune aux autres membres de la société. Gilles Brougères parle, à ce sujet, de « *normalisation sociale par le tourisme* »¹¹. Partir « comme tout monde », c'est sortir de l'image d'exclusion sociale, de marginalité. Les vacances permettent de mettre de côté, pour un temps, le sentiment d'être hors normes, d'être en dehors de la société, en dehors de ses injonctions prescriptives d'usages normés.

- **Un temps de redynamisation du parcours**

Le séjour permet pour un certain nombre de ces bénéficiaires de prendre du recul sur eux-mêmes et sur la situation dans laquelle ils se trouvent. En mettant entre parenthèses des difficultés du quotidien, en reléguant pour un temps la situation de précarité, il permet une mise en perspective, une réévaluation de leur situation et des blocages inhérents. Les vacances peuvent, par la rupture

¹¹ G. Brougères, *Qu'apprennent les personnes aidées en vacances ?*, Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF), Université de Genève, septembre 2010



qu'elles provoquent, poser la question d'un nouveau départ, donner une nouvelle énergie, de nouvelles envies aux familles.

Les familles parlent de nouveau souffle, de ressourcement, d'un avant et d'un après le départ. Elles sont nombreuses à évoquer la redynamisation qu'il procure et l'ouverture vers des perspectives nouvelles. C'est par exemple le cas de cette allocataire impatiente de rentrer pour poser le cadre d'une nouvelle vie et de nouvelles ambitions :

Autrefois aide-soignante, Mme R. vit seule avec ses quatre enfants de cinq, six, seize et vingt-et-un ans avec le R.S.A. comme principale source de revenus. Elle vit dans un appartement qui ne lui convient plus du tout et rencontre d'importants problèmes de voisinage. Son objectif premier est de trouver un emploi fixe, afin de pouvoir déménager. Enfant, elle partait tous les ans avec ses parents, ses oncles, tantes et grands-parents dans le sud pendant un mois et en colonies le mois suivant. Très attachée aux souvenirs de ces moments heureux en famille, il est très important pour elle de reconduire ce temps familial avec ses enfants. L'aide de la CAF lui permet de pouvoir leur offrir une semaine généralement près de Perpignan, dans une petite location. Le temps des vacances est central à l'équilibre du foyer, d'accomplissement de sa fonction parentale et de perpétuation de la mémoire familiale. Mais surtout, il est signe pour elle de véritable ressourcement, de nouveau souffle. Cette année, ses vacances l'ont vraiment aidées à marquer un « avant » et un « après », à poser des objectifs concrets afin de changer sa situation. Au retour, elle a ainsi décidé de reprendre ses études afin de passer le concours d'infirmière. *« On a essayé de se débattre avec tout un tas de problèmes et partir ça signifie la fin d'une année difficile. Oui, c'est important les vacances. C'est partir sur autre chose pour l'année d'après. [...] Ça motive pour partir sur d'autres bases. Pour faire des projets. [...] Oui, un nouveau départ oui... En revenant de vacances je me sentais pleine d'énergie, j'étais presque pressée de rentrer. (...) J'ai décidé d'entamer les démarches pour devenir infirmière. Mais c'est difficile... »* Mme R., Bordeaux, 4 enfants, RSA

Le cas de cette allocataire n'est pas isolé, de nombreux bénéficiaires en accompagnement *centré sur les vacances* font état de cette rupture bénéfique et de son effet redynamisant.



« Les vacances, ça a beaucoup compté parce que j'avais eu une année très difficile, et donc pour moi les vacances, ça m'a complètement changé, je suis revenue, j'étais dans un état d'esprit tout à fait différent, positif, très positif, c'est comme si j'étais déconnecté, j'ai rebranché en rentrant. C'est vraiment positif! Très très bien ! » Me B., 9 enfants, AAH, Strasbourg.

« Au retour, j'étais nostalgique mais pleine d'énergie aussi. Ça m'a boosté. J'étais motivée à continuer mes recherches, mes trucs. Ça m'a fait du bien. Ça m'a galvanisé, ça m'a donné l'envie d'aller de l'avant, parce qu'un moment, quand on ne trouve pas ce que l'on veut, on est un peu las, on est un peu découragé, donc ça m'a vraiment fait du bien. Lorsque l'on reste sur place, on est las de cet endroit. Quand on revient, on est un peu motivé. Je ne peux pas dire que sans les vacances je n'aurais pas fait ça. J'aurais fait ça, mais pas avec la même énergie on va dire. » Mme Za. RSA, 3 enfants, Bas-Rhin.

Pour ces familles, qui globalement ne sont ni les plus en difficultés, ni les plus replier sur elles-mêmes, les vacances ont un effet levier qui donnent la force et la confiance nécessaire à la réalisation de leur projet. Elles sont une illustration qu'une autre façon de vivre est possible.

- **Un temps de prise de conscience de son individualité**

Nous avons pu relever dans les entretiens combien certaines mères, dégagées du poids du quotidien et des charges incombant à la vie familiale, prennent plaisir à se retrouver. Les vacances sont alors l'occasion de profiter d'un temps plus personnel, de prendre soin d'elles-mêmes (hammam, etc.), de se reposer, de rêvasser, etc. Il y a, chez elles, à travers ce séjour, une volonté de sortir de l'image unique de la « mère » pour exister comme personne à part entière, avec ses envies, ses besoins, sa personnalité. En ce sens, les vacances sont aussi, de manière indirecte, un temps propice pour réinterroger son projet de vie indépendamment de la question des enfants.

« Ça m'a permis de voir autre chose, et d'autres personnes. Il y avait un petit centre où je mettais les enfants la journée, ça me permettait à moi de pouvoir relâcher un peu, de pouvoir aller voir un peu d'autres choses, de pouvoir aller me promener... Il y a avait des animateurs



qui proposaient des sorties tout ça, c'était bien, franchement. J'allais à la piscine, au sport, je discutais avec d'autres mamans, etc. Tout cela était assez nouveaux, et cela m'a fait énormément de bien» Mme D., formation concours ATSEM, 4 enfants.

Au final, pour les publics en accompagnement *centré sur les vacances*, et donc pour les publics les plus autonomes et les moins en situation de difficulté sociale, le départ et sa préparation ont plusieurs types d'effets positifs :

- Il rétablit la confiance et l'image de soi,
- Il conforte la fonction parentale en rassurant les mères sur leur capacité à offrir à leur enfant une vie « normale »
- Il permet un recul par rapport à soi et sa trajectoire, permettant aux mères de réinterroger leurs aspirations.
- Il redonne de la force aux familles

Ces dimensions, très associées à une posture « mentale », sont indispensables à l'engagement d'une dynamique de changement. De sorte que l'on peut considérer que les vacances ont un effet positif sur les familles. Il ne faut évidemment pas y voir un remède ou un effet magique. Les vacances ne lèvent pas les difficultés, les problèmes persistent, et les familles continuent de les évoquer et d'y être confrontées après le séjour.

Pour autant, les vacances ont ceci d'intéressant qu'elles remettent les familles en situation de risque, qu'elles posent un défi à relever, qu'elles placent les bénéficiaires dans une situation de stress et d'inquiétude. C'est en effet parce que les vacances obligent les familles à prendre le risque de sortir d'une vie aménagée et très ritualisée, d'une vie centrée sur le quotidien, qu'elles produisent les effets observés en termes d'image de soi et de redynamisation. Pour pouvoir partir, il leur a fallu accepter ce défi et réussir à y faire face. Elles se sont mobilisées pour partir, elles ont réussi à lever les nombreux freins au départ auxquels elles sont exposées, et elles en tirent une fierté.



- **Effets du séjour pour les familles en accompagnement social global**

Cet effet ne vaut qu'à partir du moment où les familles ont été mises en tension et un « *peu obligée de se débrouiller par elles-mêmes* ». Ils sont plus difficilement observables chez les familles qui ont fait l'objet d'un accompagnement global au départ, que cet accompagnement soit par ailleurs individuel ou collectif n'y change rien. Dès que les travailleurs sociaux « s'occupent de tout », les familles ne s'accordent pas le mérite d'être partie, n'en tirent aucune fierté, aucun bénéfice d'image véritable. Cela ne signifie pas que chez les familles « hyper-accompagnées » le départ et sa préparation n'aient aucun bénéfice, mais cela signifie que ces bénéfices ne se traduisent pas par un sentiment de redynamisation ou de changements palpables.

Il ne semble pas davantage que, chez ces publics, les vacances introduisent cette rupture propice à réinterroger sa vie, ses manières d'être ou de faire, ou encore ses aspirations. Le départ est plutôt vécu et restitué comme une parenthèse heureuse, entre un avant et un après que rien ne différenciera réellement. Si les vacances confortent les mères dans leur rôle parental, elles ne remettent pas en cause leur manière de vivre, ne provoquent pas de questionnements ou de retours significatifs. Le séjour oblige à sortir du temps présent, mais il n'est pas considéré comme particulièrement redynamisant et mobilisateur. Au retour des vacances, la vie quotidienne reprend rapidement son rythme, autour des enfants et cela sans qu'aucun changement ne soit réellement perçu.

Si tel est le cas, c'est aussi parce que ces familles, pour une partie d'entre elles, ont essayé de limiter la rupture introduite par les vacances, en tentant notamment de reproduire les rythmes de leur vie quotidienne durant les vacances. Certaines mères n'ont ainsi pas réussi à se couper des enfants, et à imaginer une manière différente d'organiser les temps. Le savoir vacancier leur manque. C'est par exemple le cas de cette mère qui du fait d'une mauvaise météo explique qu'elle est restée toute la semaine dans le mobil-home avec ses enfants et qu'elle n'a pas véritablement réussi à faire des activités ou à rencontrer du monde. C'est aussi le cas de cette bénéficiaire qui n'a voulu se séparer de son fils : « *Apparemment, il peut être gardé une heure ou deux. Donc une heure ou deux, enfin déjà il faut que je voie comment ça se passe, comment c'est géré et tout ça parce que moi je suis une maman assez collante. Une maman « colle-glue ». Donc bon, je ne suis pas sûre que je la mettrais.* » Mme M., accompagnement social, 1 enfant, Bordeaux.



5 Les vacances comme temps de recomposition des liens intrafamiliaux et sociaux

5.1 Création d'un nouvel « entre soi familial »

Les bénéficiaires interrogés montrent combien les vacances constituent un temps privilégié, à part, hors du poids du quotidien. La cellule familiale peut ainsi se retrouver dans un cadre agréable, intime, dégagé des pressions et injonctions liées à la situation de précarité. Cette parenthèse permet de renouveler les liens entre les membres de la famille, de les refondre sur des temps de plaisirs et de partages.

« C'était bien, on s'est bien amusé tous ensemble. Il y a avait des rires, il y avait de la joie, il n'y avait pas de mauvaises nouvelles, pas de pleurs, pas de factures à payer, on est sur un autre... Voilà on est dans notre... on a notre système. » Me R., 3 enfants, RSA, Bordeaux – accompagnement social.

Les vacances comme moment d'entre soi familial est d'autant plus fédérateur qu'elles permettent à des membres de familles divorcées de se retrouver et de partager un temps de qualité ensemble.

« Pour moi, les vacances c'est pour me retrouver avec mes filles ensemble. Chacune elles ont un père différent et Lenka ne voit moi et sa petite sœur qu'une semaine sur deux. Donc, c'est pour se retrouver en famille ! Là on va se retrouver isolées toutes ensembles. Il n'y aura pas d'appels des copines... Ou par derrière l'ex-mari qui dit : tu fais quoi ? Là vraiment on va être ensemble et faire quelque chose en famille... Ce sera pas seulement une glace au parc ou être au Flunch... » Mme A., intérimaire, 2 enfants, Strasbourg.



M. R., aveugle depuis 2006, déclaré inapte au travail et récemment divorcé, considère ses vacances comme un moyen de consolider les liens avec son fils de 15 ans, de recréer de nouveaux souvenirs partagés, de montrer qu'ils continuent à former un foyer malgré le divorce. « *Avant, avec ma femme, pour nous les vacances, c'était la famille. [...] Partir maintenant avec mon fils, c'est déjà le fait de s'en aller, de sortir de notre routine en fait, et des tracas en même temps, mais c'est aussi le fait de pouvoir se rapprocher tous les deux dans un autre contexte.* » M. R, 2 enfants, Gironde, AAH.

Si le séjour permet de nouvelles modalités d'échanges entre soi et les enfants, du moins pour certains bénéficiaires, sa préparation en revanche ne semble pas faire l'objet de discussion ou d'échanges au sein de la famille. Les entretiens restituent que les préparatifs au séjour ne provoquent que peu de débats au sein de la cellule familiale. Le choix de la destination notamment constitue un enjeu mineur peu porteur de projections et d'aspirations, le départ semblant se suffire à lui-même.

5.2 Un relâchement des injonctions parentales

Le temps des vacances offre un cadre plus détendu aux échanges. La mise à distance des contraintes liées à la situation de précarité rendent les parents plus disponibles, plus ouverts au dialogue et à l'accompagnement. On observe ainsi un relâchement « positif » des rôles familiaux habituels, de leurs obligations et injonctions statutaires. Comme l'illustre l'extrait d'entretien suivant, les parents, en présentant aux enfants un visage plus apaisé, mettent en place une nouvelle dynamique d'échange.

« Quand je suis posée, je peux changer de comportement avec mes enfants. Parce que c'est vrai qu'ici, il y a toujours du stress, parce qu'il y a toujours un problème, que ce soit avec ma fille, avec mon fils, avec le petit. C'est vrai qu'après il y a les soucis de factures, les soucis de ça, j'arrive pas à trouver du boulot, il y a pleins de trucs, c'est le stress. Alors que quand on est en vacances c'est complètement calme. Il n'y a pas de stress, il n'y a pas de factures, il n'y a rien. Même eux, personnellement envers moi, ils sont différents. » Me Z., accompagnement social, Strasbourg, sans emploi, 4 enfants



Les règles imposées au quotidien sont reformulées, adaptées à la situation de vacances, de temps plus libre, moins contraint. Le séjour permet de renouveler les rapports, de montrer qu'une autre façon d'exister ensemble est possible, comme le montre l'extrait suivant : « *Ça a permis d'alléger un peu les règles de vie par rapport aux enfants : qu'ils aient plus de laisser-aller, de ne pas toujours les braquer pour X ou quelque chose... C'est qu'une semaine et cette semaine-là, je voulais qu'ils en profitent vraiment et qu'ils s'éclatent. Leur montrer que c'était les vacances, qu'on pouvait faire plein de choses et tout ça, voilà que c'est plus cool, plus zen, que c'est moins "casse-tête" comme il dit mon enfant qui a six ans...* » Me D., 4 enfants, sans-emploi (préparation concours ATSEM), Gironde, accompagnement social.

« Ce n'est pas se redécouvrir, mais se rapprocher, voir aussi qu'on peut faire autre chose, que maman elle peut faire autre chose que gronder, que mettre des punitions, que de dire stop, ça suffit arrête. » Mme B., AAH, 1 enfant, Gironde.

Le séjour semble être notamment très bénéfique aux relations mère/adolescent. Elles déclarent avoir pu renouer un dialogue de qualité grâce à des contacts plus soutenus, plus directs « hors des écrans ». Les vacances peuvent donc être l'occasion de recréer les conditions d'une situation familiale plus apaisée, plus détendue.

« Dépaysement total, on part en vacances, on n'a pas la télé, c'est là qu'on s'aperçoit qu'on passe plus de temps avec nos enfants.... L'an dernier il a plu pendant quinze jours, et on avait des jeux de société, du coloriage, etc. On réapprend à vivre avec nos enfants puisqu'à la maison, la télé, l'ordi, les ados de quatorze ans vous ne les avez pas souvent en face de vous, alors les vacances c'est des moments qu'on passe avec notre famille où tout au long de l'année on n'a pas ce contact. Du rapprochement oui. Ça nous rapproche plus, on est obligé d'engager la conversation étant donné qu'il n'y a pas de télévision, même l'ordinateur on l'amène pas en vacances... » Mme D., 2 enfants, gardienne, Strasbourg.



5.3 Les vacances : un temps privilégié pour la famille, mais aussi pour le couple

Le temps des vacances permet un réinvestissement de la relation conjugale en dehors du poids du quotidien (quand elle existe, ce qui est assez rare chez les publics en accompagnement social). Le couple se retrouve ainsi autour de plaisirs simples, il se renouvelle dans un temps de respiration.

« Oui. Les vacances c'est quelque chose de renouvelé... On dirait c'est les premiers jours de notre histoire. C'était comme un voyage de noces avec mon mari. On n'avait pas eu l'occasion de partir quand j'ai rencontré Tariq. Mais pour moi, ces vacances étaient comme un cadeau de notre mariage. C'était bien, c'était sentimental. » Mme. H., 2 enfants, RSA, mariée, accompagnement social, Bordeaux

« Du coup au niveau du couple, cela nous a permis de vivre des choses qu'on a jamais vécues, parce que les enfants étant au centre aéré, moi je faisais mes soins le matin et on a eu quelques jours dont on a pu bénéficier tous les 2 aussi. Ça aussi c'était nouveau, parce que ça ne nous était jamais arrivé. » Mme Y., Bordeaux, sans emploi, 3 enfants.

5.4 Le déroulement du séjour : activités et sociabilités

Les bénéficiaires font tous remonter une grande satisfaction vis-à-vis du séjour, des structures d'accueil et des activités proposées¹². Il semblerait qu'au-delà de la qualité du séjour, les bénéficiaires ne s'autorisent pas vraiment à admettre avoir « raté » leurs vacances, ou n'ont pas osé évoquer les aspects négatifs aux enquêteurs de l'étude. Les bénéficiaires restituent un déroulement assez « classique » des vacances : plages, balades, animations, repos, au détriment d'une appropriation « originale », « créative » du séjour.

Pour les départs en individuels (Gironde), on relève peu de recherche de sociabilités extérieures à la famille, les temps « hors enfants » étant avant tout des temps consacrés au repos. Le repli sur la cellule familiale, voire une certaine forme d'isolement, peuvent ainsi être identifiés. Ce constat n'a

¹² Au-delà du discours de restitution du séjour par les ayants-droits, la mise en place d'une *observation in situ* pourrait s'avérer éclairante et mieux restituer les comportements des bénéficiaires, leurs difficultés et modalités d'appropriation du site.



évidemment rien de systématique, puisque certains bénéficiaires évoquent avec bonheur leur sociabilité estivale dans le cadre de ce séjour individuel, comme cette femme en couple parlant de Biscarosse :

« J'ai même les photos de Biscarosse. J'ai fait les photos de tout ! Il y a des gens que j'ai rencontrés là-bas, du voisinage, et j'ai invité pour manger du couscous, parce que moi je fais les plats traditionnels. Il est venu manger du couscous. On a fait des bricks. Il a des gens avec qui j'ai parlé là-bas. C'est merveilleux de voir les gens, parler un peu, changer les idées c'est bien dans la vie, ça change quand même pas mal les choses ». Mme. H., 2 enfants (en France), RSA, mariée, accompagnement social, Bordeaux

Il s'agit cependant d'un cas marginal. De sorte qu'il est possible de poser que si l'accompagnement et le départ en individuel semblent globalement profitable à l'autonomisation des bénéficiaires, en retour il ne permet pas leur inscription dans une dynamique relationnelle extra-familiale. Certains bénéficiaires, essentiellement des familles monoparentales isolées, ont exprimé un regret vis-à-vis de ces séjours circonscrits à la famille. Elles déplorent que le temps des vacances et leur préparation ne soit pas l'occasion de créer plus du lien social, de fédérer un réseau de connaissances. Autrement dit, dans certains cas de figure, le départ en vacances peut conduire à une mise en perspective de son isolement comme le montre le cas de cette allocataire :

Mme O. est originaire du Cameroun, elle est arrivée en France en 2010 avec sa petite fille de deux ans. C'était la première fois en 2011 qu'elle partait en vacances. Très isolée, sans emploi, elle a reçu ces vacances comme une véritable « découverte », « un autre style de vie ». Cependant, elle dit regretter ne pas avoir pu profiter d'un départ en groupe, que les vacances n'est pas été l'occasion de nouer des liens qu'elle aurait pu prolonger à son retour. *« Oui, j'aurais bien aimé être accompagnée, partir en groupe. Ça permet de nouer des liens, de connaître d'autres personnes de la région qui vont peut-être quelque part. J'aime bien découvrir, voir comment les gens... J'aurais bien vu comment ça se passe même si je n'aurais peut-être pas adhéré à ce qui se dit là-bas. »* Mme O., accompagnement social, 1 enfant, RSA, Bordeaux.



5.5 La pertinence de l'accompagnement mis en œuvre dans le Bas-Rhin en regard des enjeux de construction du lien social

Pour les départs en groupe (Bas-Rhin), l'ouverture du champ relationnel est plus significatif mais concentré sur l'intra-groupe. Les bénéficiaires déclarent en effet une bonne dynamique et de bonnes relations entre les différents partants. Nombre d'entre eux ont ainsi évoqué une grande satisfaction vis-à-vis des diverses réunions de préparation au séjour dans la mesure où elles ont amorcé le tissage de réseaux sociaux locaux, mais aussi une progressive adaptation et prise de connaissance des bénéficiaires entre eux. Cette famille évoque combien ce départ en groupe est convivial et rassurant, notamment au regard de leur fille de 16 ans qui apprécie particulièrement de coupler vacances en famille et entre amies :

« On connaît les autres, on a les numéros de téléphone, tout. Comme ça, quand on va aller à la gare pour prendre le train, on connaît tout le monde. Ça ne sera pas quelque chose pour avoir peur... En plus, c'est bien pour ma fille aussi, parce qu'elle sait déjà qui vient avec nous, en plus elle sait qu'elle a ses copines, elle est déjà contente depuis le mois de février. C'est vraiment bien ce qu'ils ont fait. »
Mme N., en recherche d'emploi, 3 enfants, Bas-Rhin.

L'analyse des modalités d'accompagnement dans le Bas-Rhin fait ressortir une bonne cohérence globale et une dynamique de groupe. Le groupe est plébiscité, il forme un contenant, canalise, pallie à l'isolement. Il est l'occasion d'une rupture vis-à-vis d'une solitude au quotidien relative, mais présente. Paradoxalement, le départ en vacances permet donc de créer des liens sociaux locaux, de générer des relations de quartiers.

« Les réunions ce n'est pas juste se retrouver dans une salle. C'est des barbecues, des sorties en famille, c'était bien préparé. On se retrouve au centre pour une petite soirée, en dehors des réunions bien structurées. On en a eu 2-3 réunions officielles pour bien mettre les choses au carré. Mais à part ça c'était plus convivial, c'était se retrouver à la kermesse du quartier, des sorties en famille, donc on a eu le temps de se connaître.» Mme. D., 2 enfants, gardienne, Strasbourg



« On apprend comment organiser le voyage, comment les familles se préparent pour passer des bons moments, créer le lien avec d'autres, et c'est ça le but ! [...] J'ai gardé des contacts. Avant avec les familles, on se voyait dans le quartier, on ne se disait même pas bonjour, on ne se parlait pas. Et après qu'on fait des vacances et qu'on se retrouve après : "ça va, comment ça vous a plus..." on garde quand même de bons souvenirs. Et le mot "bonjour" c'est une autre ouverture. Ça reste du respect vers l'autre, ça reste, ça ne part pas ». Mme Z., 4 enfants, sans emploi, Strasbourg

Cette dynamique relationnelle est d'autant plus porteuse et efficiente que les réunions se déroulent, pour moitié, dans un cadre informel propice au dialogue et la construction de nouvelles amitiés. De plus, ces échanges intra-groupes peuvent contribuer à mettre en confiance, à désamorcer la peur de l'inconnu, certaines craintes. Les bénéficiaires ayant déjà réalisés un séjour rassurent et échangent avec les primo-partants. Ce dispositif peut donc amener certains bénéficiaires à progressivement s'adapter à l'idée du départ, à rassurer, à faciliter la projection.



6 Acquisitions et savoirs transférables

Pour pouvoir partir, certaines familles ont en principe dû entreprendre un certain nombre de démarches et d'actions, concernant notamment le choix du séjour, le voyage, la préparation du budget vacances, l'organisation logistique. La question est de savoir si ces démarches et ces actions se traduisent concrètement par « *l'acquisition de compétences transférables dans d'autres domaines de la vie courante.* »¹³

Il convient d'ores et déjà d'admettre qu'il est difficile de les identifier et de les évaluer avec précision. En effet, nous avons pu voir que le départ en vacances reste avant tout une succession d'expériences pouvant être porteuses d'une nouvelle façon d'être, d'affronter ses craintes, de lever des freins et de se projeter plus qu'un temps producteur de capacités identifiables et mesurables. Si tel est le cas, c'est en partie, pour deux grandes raisons :

1. Chez une grande partie des publics en *accompagnement global*, les familles n'ont pas été véritablement mises en situation d'apprentissage ou d'autonomie. Pour qu'elles puissent partir et envisager un départ, les travailleurs sociaux ont souvent dû pousser très loin l'accompagnement des familles, de sorte que ces dernières n'ont pas été en situation d'apprentissage et d'acquisition.
2. Chez les publics en *accompagnement centré sur les vacances*, dans une majorité des cas, les compétences nécessaires pour partir, notamment en termes de déplacement et d'organisation étaient déjà présentes avant le départ et l'accompagnement proposés. De sorte que, si compétences il y a, elles ne sont pas réellement acquises sous l'effet du départ et de sa préparation, mais plutôt renforcées par ces expériences.

¹³Lettre circulaire Cnaf n° 2009-077 du 13 mai 2009.



Ceci étant, l'analyse peut faire ressortir que les séjours et leur accompagnement produisent parfois ce qui nous semblent plus juste d'appeler des *compétences transversales*, faisant référence plus directement au développement d'apprentissages informels propres à la quotidienneté de ces bénéficiaires, plus que véritablement transférables au milieu professionnel. De manière implicite et proprement *transversale*, cette expérience leur permet de développer un certain nombre d'apprentissages propres à améliorer des aspects multiples et fondamentaux à la vie quotidienne.

6.1 Compétences transversales et capital de mobilité pour certains allocataires en accompagnement centré sur les vacances.

Pour les bénéficiaires en accompagnement centré sur les vacances, les effets les plus perceptibles se manifestent essentiellement par le développement de leur « capital de mobilité »¹⁴. Il recouvre la propension pour un individu à être mobile et la transformation, ou non, de cette potentialité en acte. Il recouvre les questions de l'accessibilité des lieux par les transports (services, horaires, prix...), les compétences (planification, recherche d'informations...) et l'appropriation de cet accès et de ces compétences par les acteurs eux-mêmes (stratégies, valeurs, perceptions, habitudes...), au vu d'une évaluation de l'offre par rapport à ses projets. Vincent Kaufmann pose la mobilité comme une nouvelle forme de capital dont les individus sont différemment dotés. Producteur de nouvelles formes de stratification sociale, ce capital permet de faire face à la fois aux aléas « trajectoriels » et professionnels de plus en plus fréquents (mutation, déménagement, rupture....) et à la fragmentation spatiale des projets et sphères d'activités.

Or, pour ces bénéficiaires, l'éloignement du milieu de l'emploi, la centration sur le quartier ou le foyer, les charges inhérentes à la garde des enfants font que ces bénéficiaires se rendent peu à l'extérieur de leur quartier de résidence. Par le déplacement qu'elles induisent, les vacances viennent donc bousculer cet ancrage et amène ces bénéficiaires à élargir leur champ des possibles spatiaux et, de fait, alimentent leur capital de mobilité. En effet, ce capital s'autoalimente : plus on se déplace et plus se déplacer devient normal, concevable. Certaines familles expliquent ainsi qu'au retour des

¹⁴ V. Kaufmann, « La mobilité comme capital ? », in *Mobilités, fluidités...libertés ?*, V. Kaufmann et B. Montulet (dir.), Publication des facultés de St Louis, Bruxelles, 2004. pp25-41



vacances, des choses aussi banales qu'un déplacement en tramway à l'extérieur du quartier, avant inenvisagé, devient quelque chose de courant et de dédramatisé. C'est ce qu'explique cette bénéficiaire.

« J'ai eu la confiance en moi de partir seule avec mes quatre enfants, de partir en vacances une semaine dans un lieu que je ne connaissais pas, enfin tout ça quoi. Je le vis bien, voilà, ça me permet de partir maintenant avec mes quatre enfants et sans craintes, sans rien, même le regard des gens je m'en fiche. Je pars en tramway avec eux, voilà quoi... des choses que je ne faisais pas avant de partir en vacances quoi. » Mme D., 4 enfants, sans-emploi (préparation concours ATSEM), Gironde, accompagnement social.

Chez certaines familles, le départ permet le développement des compétences pratiques, concrètes permettant de se déplacer : recherche d'informations (horaires, prix, trajets), choix du meilleur mode de déplacement, appropriation des temps et des lieux de transport, etc. Dans certain cas, les vacances ont été véritablement l'occasion d'alimenter tout ou partie de ces compétences en matière de déplacement. Cette acquisition permet notamment à certaines familles d'envisager un départ en totale autonomie dans les années à venir.

Si le fait d'acquérir via le départ en vacances une compétence de mobilité est assez bien restitué par les familles, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une compétence encore fragile, incertaine et pas toujours maîtrisée. C'est par exemple le cas de cette femme qui explique à la fois qu'elle a appris un certain nombre de choses en matière de mobilité, mais qui reste encore inquiète quant à la nécessité de gérer seule dans les années à venir l'organisation de son déplacement.

« C'est bien cette aide, c'est vrai que c'est bien, moi ça me permet aussi d'apprendre, parce que moi l'année prochaine, si je veux retourner avec eux, ça ne sera plus la même situation parce qu'il faudra que je me démerde pour prendre mon ticket de train moi-même, ça ne sera plus eux. Vous voyez, après au fur et à mesure d'aller avec eux, c'est sûr qu'après il faut apprendre à gérer soi-même, à faire soi-même. » Me S., Strasbourg, 1 enfant, RSA.



Si l'on raisonne en termes de compétence, celle qui reste la plus évidente est en ce sens celle qui consiste à accepter d'envisager un déplacement et de se confronter à la nécessité de l'organiser.

S'ajoutent au capital de mobilité d'autres compétences, dont l'acquisition est avérée par le sentiment d'autonomisation exprimé par certains bénéficiaires. Elles concernent la préparation du séjour, le choix du séjour le plus adapté aux attentes de la famille, l'épargne, la planification, à la recherche d'information (utilisation d'internet), à la connaissance des acteurs, à la mobilisation du réseau associatif, amical, familial, etc.

Cette appropriation est différente d'un bénéficiaire à l'autre mais aussi d'un type d'accompagnement à un autre. Elle est pour autant perceptible chez l'ensemble des familles envisageant à termes en départ en autonomie.

« Cette année, on a organisé avec ma copine et d'autres familles, on est cinq familles à partir, donc de nouveau dans un centre agréé CAF, mais pour ces vacances-là, c'est nous qui avons tout fait, tout préparé. [...] On a pris les points négatifs du séjour de l'année dernière (rires), pour organiser les prochaines vacances, on a essayé de ne pas les retrouver, dans le futur lieu. » Mme Y., 4 enfants, sans-emploi, Gironde.

La question reste cependant posée de l'usage de ces compétences dans les autres domaines de la vie quotidienne. Si les savoirs nécessaires au départ en vacances sont pour partie appropriés, la question de leur mobilisation dans d'autres registres est plus implicite que vérifiée par les entretiens. Excepté la question des mobilités, les bénéficiaires n'ont globalement pas le sentiment d'avoir acquis de nouvelles compétences, de savoir faire des choses nouvelles ou d'avoir modifié fondamentalement leur pratique. Ils ne le restituent pas comme tel. Pour autant, il n'en demeure pas moins que la reconquête de l'image de soi s'est construite sur la capacité à faire et à appréhender des situations nouvelles. Ce qui induit de fait une acquisition de compétences ou de réassurance vis-à-vis de capacités que certains bénéficiaires possédaient mais n'activaient plus.



6.2 Expériences plus que compétences pour les allocataires en accompagnement global.

Pour les allocataires en accompagnement global, le séjour est d'abord une expérience, une forme de défi à relever grâce à l'appui des travailleurs sociaux. Si leur permet de rompre avec le temps présent et le territoire de référence, d'expérimenter de nouveaux usages, le niveau de précarité de ces familles et les problématiques auxquelles elles sont confrontées sont trop importants pour que le séjour soit porteur de nouvelles aptitudes.

- **Compétences transférables et accompagnement en Bas-Rhin – les limites du dispositif**

L'accompagnement en Bas-Rhin favorise moins l'implication dans la mise en place du projet vacances. Certaines mères se disent d'ailleurs encore incapables de se déplacer dans un autre environnement sans accompagnement. Il semble conforter certains d'entre eux dans une habitude consommatrice du séjour organisé. Les entretiens font ainsi ressortir, par exemple, que certains ayants-droit semblent incapables de reconduire un séjour malgré 3 départs accompagnés.

« Non, mes prochaines vacances à La Rochelle je ne serais pas partie toute seule, j'connais pas l'endroit... Ou si on m'explique comment faire pour le train, oui ça il n'y a pas de problème... Enfin, je crois... Parce que si c'est trop loin et que je ne connais pas, là je serai un peu perdue. »
Mme S., Strasbourg, RSA, 1 enfant.

« Sans cet accompagnement, non, je ne serais pas repartie en vacances, pas comme ça dans la ville. De ne pas savoir comment je vais faire là-bas, je ne connais pas... Non, non impossible. »
Mme Z., Strasbourg, 4 enfants, sans emploi.

La prise en main du travailleur social sur l'organisation du séjour lors des séances de préparation collective peut expliquer le fait que les bénéficiaires soient moins impliqués dans la construction de leur projet vacances et favorise moins le développement de compétences notamment en matière de déplacement (choix et réservation du meilleur mode transport, des meilleurs tarifs, gestion des connexions, de l'hébergement, etc.). Ce retrait vis-à-vis des différentes étapes semble ne pas les



amener à mettre concrètement en pratiques les conseils et explications dispensés en réunion.

« Aujourd'hui...on va dire que je suis stressée mais ça ira mieux dans quelques jours... J'ai toujours peur d'oublier quelque chose, de pas y arriver...ça c'est mon tempérament. [...] Sans cette aide, je pourrais pas partir moi. Vraiment c'est une bonne chose parce qu'on y a droit que 3 années dans la vie... 3 fois je veux dire...et là c'est la dernière année alors les prochaines années je ne sais pas si je partirais en vacances. L'an prochain je pourrais plus partir... Parce que maintenant, comme je suis partie trois fois, il faut que l'on se déclare nous-mêmes... que l'on s'en occupe nous-même...c'est pas du tout la même chose... Avant la dame, elle s'occupait de tout, des billets de train...nous on faisait rien du tout...on suit c'est tout... »» Me M., accompagnement social, Strasbourg, 1 enfant

Pour ces bénéficiaires, le départ n'est possible que s'il forme un *continuum* avec l'environnement de départ. Malgré des départs multiples, ils restent encore dépendants des réunions d'accompagnement, ils veulent connaître les usagers et les accompagnateurs avec qui ils vont partir, ils souhaitent une description détaillée du trajet, du séjour, etc. Les vacances ne se font qu'à la condition qu'elles soient ritualisées, stabilisées, encadrées.

« Le premier projet vacances, j'étais très stressée. [...] Quand y'a quelque chose de nouveau, j'ai toujours peur qu'à la dernière minute ça ne se passe pas bien. [...] Voilà, mais en 2011, non, j'avais l'habitude avec les organisatrices, qui sont très compétentes. Avant de partir on rencontre les gens, on a des réunions mensuelles, on prépare ensemble, on parle de pleins de choses concernant le lieu ou autre, et donc on est préparé psychologiquement, on connaît les gens avec qui on part. [...] J'aurais bien aimé qu'on nous ramène tout le temps au même endroit. Mais bon c'était pas le but aussi, c'était d'aller voir d'autres endroits. [...] Comme c'est toujours les mêmes personnes qui organisaient, j'avais pas de craintes, » Mme E., 1 enfant, vacataire, Strasbourg.

Il convient cependant de préciser que le dispositif d'accompagnement en Bas-Rhin diverge un peu selon le centre culturel au sein duquel il prend forme, mais aussi en fonction du type de guidage que



propose le travailleur social. En effet, il apparaît dans les entretiens que le niveau d'implication des ayants-droit dans la construction du projet diffère. S'ils bénéficient tous d'ateliers d'information (santé au soleil, etc.) et de temps de rencontre informels (kermesse, barbecue, etc.), certains accompagnants vont plus chercher à les faire s'investir dans les différentes étapes du projet. Par exemple, certains vont mettre en place des activités de participation collective au budget : vente de gâteaux, ramassage de canettes dans les parcs, etc. Ces démarches, quand elles sont mises en place, semblent être particulièrement appréciées, car en plus de favoriser la cohésion du groupe, elles participent à la mise en confiance et à l'estime que les bénéficiaires ont d'eux-mêmes.

« Là, après les réunions, je me sens mieux à l'idée de partir. Je me suis calmée aussi. Et je suis curieuse... je rencontre des nouveaux gens pour partir...C'est pas la famille...Je les croise dans le bus où ils viennent ici avec les enfants et on va au parc... On a fait de la participation collective : on a vendu des gâteaux. On a quand même fait 900 euros, après on divise ça entre nous, on s'organise. Et ils me disent qu'il ne faut pas avoir peur... » M. A, Strasbourg, Intérimaire, 2 enfants, accompagnement social.

- **Compétences transférables et accompagnement en Gironde – les limites du dispositif**

On a vu que le dispositif en Gironde était plus à même d'impliquer et de responsabiliser le bénéficiaire dans la mise en œuvre de son projet. Mais si il implique les destinataires dans le choix de sa destination et dans la façon de s'y rendre, cette responsabilisation est réévaluée dans la mesure où la majorité des départs se font au sein de structures vacancières de la Région Aquitaine (ex : Lacanau, Biscarosse, etc.). C'est ici la praticité et la proximité qui déterminent la destination du séjour. Les bénéficiaires les moins autonomes peuvent ainsi envisager plus facilement un séjour proche de leur domicile, dans une région intégrée à leur horizon de vie. Cette réduction des distances facilite la projection et réduit le stress lié au départ. De plus, elle facilite l'accompagnement des travailleurs sociaux. Ceux-ci sont plus à même d'expliquer et de coordonner un déplacement individuel au sein de destinations proches.

« On m'a dit qu'on pouvait aller là où on voulait, juste 3 années de suite et pas plus. Pour voir un peu plus ailleurs. De toute façon, si je pars, c'est toujours dans la région. [...] Moi je ne veux



pas m'éloigner. Parce que s'il arrive quoi que ce soit, on peut venir me chercher plus vite fait. »

Me B., Bordeaux, 1 enfant, RSA

En contrepartie, cette circonscription des destinations ne favorise pas la découverte géographique et la projection vers des horizons plus étendus, plus ouverts. La plupart des bénéficiaires restent circonscrits dans un territoire déterminé. Des compétences en matière de déplacement s'acquièrent donc, mais sur une échelle plus restreinte.

L'accompagnement pour les bénéficiaires les moins autonomes diverge selon l'évaluation de leur situation sociale. Si l'ayant-droit est dans une dynamique positive d'insertion sociale, chaque entretien est l'occasion d'aborder un thème spécifique : réservation, hébergement, transport, budget, etc. Mais plus le bénéficiaire est sclérosé dans ses difficultés personnelles et moins il est sollicité pour effectuer des démarches relatives aux projets vacances. Dans ce cas de figure, l'accompagnant explique plus qu'il sollicite ou ne fait prendre part. Les difficultés personnelles sont considérées comme trop importantes, l'urgence sociale et familiale se situant ailleurs. L'accompagnement au départ en vacances sert alors plutôt de prétexte à une réévaluation plus globale la situation, il constitue une nouvelle entrée au suivi social global de la cellule familiale.

« Sans cette aide de l'accompagnement, ben on n'y arrive pas. C'est elle qui a fait tout, tout fait, elle m'appelle elle me laisse des messages, elle me dit voilà, il faut que je vois ça avec toi, elle a fait ça et ça et ça. [...] On a parlé tellement avec elle. De toute façon si j'ai réussi à chercher un remplacement de travail, c'est grâce à Élodie. C'est énorme. Je lui dois beaucoup, le reste c'est des miettes. » Me K., 3 enfants, aide-soignante sans emploi, accompagnement social, Bordeaux

« C'est elle qui a fait tout. Moi elle m'a fait juste des papiers comme quoi je devais telle somme, tel jour, et la suite tel jour. Elle avait tout préparé, on a tout fait ensemble. Et par contre c'est elle qui a fait la demande et c'est eux qui ont répondu, et ils répondaient à elle et à moi. Donc en fait on avait les mêmes courriers et après on se redonnait rendez-vous pour parler des trucs. [...] ça va parce que la dame connaissait bien l'endroit, les papiers, les machins, tout ce qui était à faire. Donc ça a été, mais elle n'aurait pas su, moi, franchement, j'aurais abandonné.



Non j'aurais abandonné.» Mme M., 1 enfant, Bordeaux, aux. de vie.

Si on a vu que le départ et le séjour produisent des effets de redynamisation de la famille, s'ils permettent de sortir du territoire du quotidien pour explorer de nouveaux espaces socio-spatiaux, l'accompagnement lui produit des effets plus contrastés. Le départ en vacances ne produit pas chez les bénéficiaires en accompagnement global de véritables « compétences transférables », il est plus l'occasion pour les encadrants d'amener ces familles à vivre une nouvelle expérience, à entrouvrir leurs *champs des possibles* et de réévaluer de manière plus concrète et incarnée leurs problématiques et difficultés du quotidien. S'il permet de sortir du temps présent, ce n'est pour autant qu'il leur permet de mieux appréhender et accepter l'incertain, l'incontrôlable, l'aléatoire ou de réduire les blocages liés aux déplacements et les outils utiles à leur planification.



7 Regard sur les bénéficiaires AVF (Aide aux Vacances Familiales)

7.1 Présentation des bénéficiaires AVF et intégration des vacances dans leur trajectoire.

Ces bénéficiaires¹⁵ évoluent au sein d'une cellule familiale relativement stable où est généralement intégrée la figure paternelle.

Il s'agit de familles modestes qui disposent de revenus et d'emplois relativement fixes. Cette stabilité professionnelle et budgétaire leur procure un sentiment de sécurité leur permettant d'élaborer des projets venant rompre le continuum du quotidien. Ces allocataires, autonomes, peuvent se libérer de la peur du lendemain et se projeter au-delà du temps présent. De plus, leur trajectoire socio-spatiale est assez diversifiée : ils ont l'habitude d'évoluer dans différents environnements socio-spatiaux qui leur confèrent une maîtrise des déplacements.

Pourtant, s'ils sont intégrés dans le milieu professionnel, ils savent cette inscription fragile et ils manifestent une peur forte du déclassement social. Ils cherchent à pallier à cette menace en structurant et normalisant autant que possible leur quotidien. C'est pourquoi le temps des vacances est, chez eux, un temps privilégié et surprotégé. L'accès au temps des vacances est un symbole fort de promotion sociale et de réussite familiale.

La tradition du départ en vacances est fortement inscrite dans la cellule familiale. Elle est d'ailleurs une habitude renouvelée tous les ans. Le départ en vacances, pour ces bénéficiaires, est une reconduction de pratiques et de savoir-faire éprouvés. Ils connaissent les rouages inhérents aux choix

¹⁵ Pour rappel, ces allocataires sont intégrés au dispositif d'aide au départ en vacances via uniquement une aide financière.



des destinations, aux réservations, aux déplacements. Ils savent parfaitement refondre et adapter ces compétences en fonction des destinations du séjour. Celles-ci sont d'ailleurs assez hétérogènes : si une partie des bénéficiaires retourne tous les ans au même endroit, une autre va rechercher à diversifier systématiquement ses destinations.

7.2 Le temps des vacances : une nécessaire rupture du quotidien.

Le temps des vacances est pour eux un véritable temps de repos marquant une rupture avec le quotidien, le travail, la vie ordinaire. Leur rythme de vie est structuré entre le temps travaillé et le temps des vacances. Ce dernier est indispensable à l'équilibre de la cellule familiale, il est un moment de repos, de loisirs et permet l'entre soi familial. Il ressource, repose et permet de trouver l'énergie nécessaire au temps travaillé.

« On accumule de la fatigue et c'est le sentiment de s'être ressourcée, de s'être reposée. Je pense que c'était indispensable. Si les vacances de l'année dernière n'avaient pas eu lieu je pense que je me faisais une bonne dépression. Il y aurait vraiment eu un gros craquage de plomb. Rentrer et se dire : je me suis reposée, c'est hyper positif. » Mme W., Bordeaux, AVF, mariée, 3 enfants, petite société de trophées.

« Ça fait du bien... Tout le monde apprécie ça je pense, de changer notre quotidien, avoir des moments un peu plus cool, en vacances, où on déconnecte un petit peu de notre vie de tous les jours. On fait des activités.... C'est un exutoire du quotidien » Me F., Bordeaux, AVF, divorcée, 2 enfants, prothésiste ongulaire.

Le temps libre, hors travail n'est pas considéré comme un temps de vacances. Le fait de partir vraiment, d'avoir de *vraies vacances* est très signifiant pour eux. Ces bénéficiaires connaissent la valeur sociale du « temps des vacances » et estiment avoir le droit d'en bénéficier comme tout le monde.

Les vacances sont considérées comme un droit (associé au travail), une nécessité (pour soi) et un devoir (vis-à-vis des enfants).



7.3 Le temps des vacances : un devoir parental

Le temps des vacances est considéré par ces ayants-droit comme un temps normal et nécessaire à l'enfance. Les entretiens montrent combien offrir ce temps aux enfants est considéré comme un véritable devoir parental, une injonction normative à laquelle ils ne peuvent déroger.

Les vacances sont pensées comme une parenthèse nécessaire à leur développement, à leur bonheur. Elles font parties du processus de socialisation de l'enfance. Elles sont un temps privilégié, à protéger, permettant l'amusement, la découverte, le dépaysement, la camaraderie.

« Je sais qu'on on est un petit peu privilégié. C'est pas donné à tout le monde de pouvoir partir, et ça je le dis à mes enfants. [...] Ils sont contents, ils sont heureux, ils se sentent gâtés un petit peu. J'essaye de les gâter un maximum, je veux qu'ils soient dans leur monde d'enfants le plus possible, après la vie... c'est pas... c'est pas le monde d'enfants quoi. » Mme. M., Strasbourg, AVF, aide-soignante, 2 enfants.

C'est un temps réfléchi par ces parents et qui rentre dans leur réflexion pédagogique et éducative. Pour eux, les vacances favorisent le développement de leur autonomie et leur faculté d'adaptation à de nouveaux environnements. Les vacances aident les enfants à s'investir et à s'intégrer dans un nouveau cadre de vie, à s'adapter à de nouveaux rythmes, et à développer leur autonomie.

« Des changements, oui, le sentiment qu'ils étaient sortis grandis de cette expérience, qu'ils aient été capables de partir dans un lieu inconnu, de s'adapter parfaitement bien, immédiatement. » Mme W., Bordeaux, AVF, mariée, 3 enfants, petite société de trophées.

7.4 L'aide budgétaire de la CAF : indispensable aux projets et aspirations

Ces bénéficiaires confient disposer d'un budget très serré, nécessitant une vraie organisation au quotidien. Le départ en vacances les contraint à de forts contrôles et anticipations de leurs dépenses. Le séjour est donc intégré et ajusté tout au long de l'année au sein du budget familial. Il est



transversal et décisif quant aux autres dépenses du quotidien, notamment au niveau de la part « loisirs ».

« Le budget fait qu'après on organise. Je suis quelqu'un qui fait attention à mes dépenses. Si je peux mettre de côté, je sais au mois de janvier si je vais pouvoir partir. [...] J'ai pris des vacances parce que je pouvais. Il y a des années où même avec les bons vacances je ne pouvais pas les utiliser quoi, même si c'était non négligeable, mais le reste à mettre au bout ce n'était pas possible. Sans ces bons, je ne serais pas partie. » Me S., Bordeaux, 3 enfants, mariée, travaille dans la restauration collective.

La mise en place du projet vacances se matérialise donc d'abord par sa budgétisation. Celle-ci est pensée par les mères qui décomposent et anticipent le séjour en fonction du budget familial. Elles revendiquent ainsi une compétence dans la capacité à savoir anticiper, à mettre de l'argent de côté, à réserver en avance, à prendre conscience de tous les « à-côtés » d'un départ en vacances (essence, péage, nourriture, etc.). Par exemple, elles utilisent internet et recherchent les « bonnes affaires », elles anticipent les réservations afin de bénéficier des meilleures tarifs, elles décomposent le coût des trajets et déterminent le meilleur type de transport, etc.

Elles ajustent ainsi le séjour en fonction de l'épargne familiale : si certaines années sont plus difficiles que d'autres, elles acceptent de renoncer à la location de mobil-homes pour des tentes, de réévaluer et d'adapter le lieu du séjour, etc. Elles connaissent également parfaitement le fonctionnement en tiers payant des allocations vacances de la CAF, allocations dont elles dénoncent et regrettent la baisse.

Apparaît dans les entretiens la fierté de leur épargne, de la maîtrise de leurs dépenses, de leur capacité à boucler leur budget et de l'adapter autant que possible à leur projet de vacances souhaité. Ces compétences s'intègrent dans une stratégie de distinction vis-à-vis des non-partants.



7.5 Rejet d'une assimilation aux populations précarisées

La revendication de ces compétences budgétaires s'associe à une revendication de leur autonomie. Si la dépendance financière aux allocations est considérée comme justifiée, voire méritée compte tenu de leur « bonne conduite budgétaire » à l'année, la dépendance à d'autres dispositifs sociaux est totalement exclue. L'association avec des populations plus précarisées est jugée indigne au regard de leur position dans l'espace social. S'ils admettent des difficultés financières, ils revendiquent des savoir-faire et savoir-être les distinguant de ceux qu'ils désignent comme des « assistés » ou des « cas-sociaux ». Etre associé à ces dispositifs est pour eux synonyme de déclassement, de stigmatisation. Ces bénéficiaires ont besoin de pouvoir se distinguer, de montrer leur indépendance et émancipation à tout dispositif d'action sociale.

« Juste une fois, on est parti avec une association de quartier, une semaine dans un centre, c'est encore moins cher, avec des bons vacances. Mais on n'a pas aimé du tout. On est parti de Strasbourg avec des gens du quartier, et ... En fait tous les gens qui étaient dans le bus ils étaient tous des assistés, qui ne savaient rien faire tout seuls et avec mon mari on ne supporte pas ça ! On était avec eux, mais on a participé à aucune sortie avec eux. Et du coup on s'est dit "plus jamais on partira avec une association ou un truc comme ça". » Mme E., AVF, Strasbourg, 6 enfants, mère au foyer

« Le moral il a super baissé, au retour on était complètement déprimé. On s'est senti plus rabaissé... Je repartirai, mais pas à cet endroit. Là-bas, on nous a mis avec tous les cas sociaux et puis : « Voilà, démerdez-vous » ! [...] » Mme N., AVF – Strasbourg, mariée, 3 enfants, mère au foyer.

Il est important et significatif pour ces familles de pouvoir vivre des *vacances normales*, comme tout le monde.



7.6 Les vacances : un marqueur de différenciation sociale et de distinction des parcours

Ces bénéficiaires font donc preuve d'une grande fierté de pouvoir partir en vacances. Ce séjour constitue un facteur de différenciation sociale, de stratégie de distinction par rapport à ceux qui ne partent pas.

« Une année sans vacances, à l'heure actuelle je ne pourrais pas l'envisager. [...] Donc je pense que c'est être normal que de partir en vacances. Je suis tout à fait normal, je ne suis pas privilégiée, ça fait partie de la vie. On doit travailler dans notre société mais aussi on doit prendre des vacances. C'est la moindre des choses. » Mme D., AVF – Bordeaux, 2 enfants, divorcée, travaille en économie sociale et solidaire

Dans la mesure où près d'un tiers des Français ne part pas en vacances, le séjour symbolise la réussite de la famille. Il est un marqueur social fort, vecteur de réalisation familiale, de son intégration aux rituels sociétaux. Ce départ leur permet de se conforter à cette « norme de bien-être construite sur l'alternance du travail et des vacances et l'interdépendance supposée de l'intégration domestique et de la socialisation vacancière. »¹⁶

Pour ces familles, partir en vacances participe au processus d'entrée dans la classe moyenne. L'aide de la Caf leur permet de répondre et de se conformer à l'injonction sociale du départ.

« On fait un peu des jaloux aussi. Quand on parle de vacances, en général, tous ceux qui partent, qui sont contents de leurs vacances, ou de leur départ, ça fait des envieux : « t'as trop de la chance » ». Mme F., Bordeaux, AVF, divorcée, 2 enfants, prothésiste ongulaire.

A titre d'exemple, ils souhaitent partir pour une durée minimum de 15 jours. La distinction par rapport aux populations plus précarisées se fait plus sur la durée du séjour que sur la destination ou sur le type d'hébergement.

¹⁶ Pierre Perrier, *Vacances populaires (images, pratiques et mémoires)*, Collection « Le sens social », Presses Universitaires de Rennes, 2000.



8 Conclusion

Les acteurs en charge de l'accompagnement des familles, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, observent communément de nombreux bénéfices au départ. Ils évoquent notamment les effets induits du séjour et de sa préparation en termes de : resserrement des liens familiaux, de renforcement du lien social, de reconquête de l'estime soi, de redynamisation ou encore d'autonomisation.

L'étude auprès des familles confirme ces effets, ce qui ne signifie pas qu'ils soient systématiques, cumulatifs et durables. Pour rendre compte de ces bénéfices, il faut ici prendre en compte deux aspects, le premier est lié aux caractéristiques des familles accompagnées, le second aux modalités d'accompagnement mises en œuvre.

8.1 Hétérogénéité des publics, hétérogénéité des enjeux et des effets

L'hétérogénéité des familles et la diversité des difficultés auxquelles elles sont ou non confrontées constituent l'un des aspects les plus importants à prendre en compte dans l'analyse du « bénéfice vacances ». Plusieurs constats peuvent être dressés.

- **Diversité du point de vue de l'autonomie des familles**

Premièrement, tous les publics accompagnés ne sont pas des primo-partants. Certains ont une expérience du départ, y compris en autonomie. Ils savent anticiper, prévoir et construire leur projet. Les effets d'autonomisation associés à l'inscription dans un projet vacances sont de fait fortement



minorés du simple fait que ces familles n'ont pas de problèmes d'autonomisation réellement tangibles et sont peu ou prou acculturées aux pratiques vacancières.

Pour les bénéficiaires d'un accompagnement social les plus autonomes, l'enjeu du départ se situe d'abord dans la nécessité d'une coupure avec un quotidien souvent difficile. Les vacances sont désirées et attendues comme l'occasion de souffler, de changer d'environnement, de faire exister la cellule familiale dans un nouveau contexte détaché du poids du quotidien. Ces familles étant globalement autonomes, l'accompagnement est d'abord décrit comme « moral » avant d'être pratique : il vise essentiellement à rassurer les familles et à lever leurs craintes éventuelles notamment concernant les coûts du séjour. Du point de vue des familles, l'action dont elles ont bénéficiée est généralement décrite comme une aide ponctuelle plus proche du conseil et de l'information que d'une logique d'accompagnement dans la durée ayant pour enjeu l'autonomisation et le travail social. Chez ces familles, les effets d'autonomisation et d'acquisition de savoirs transférables liés à l'accompagnement sont de fait très difficiles à instruire et à démontrer. Dans certains cas on est plutôt conduit à poser l'idée d'une réactivation de compétences acquises mais faiblement mobilisées.

Pour les bénéficiaires AVS les moins autonomes la question se pose différemment. Le départ et sa préparation peuvent être vécus comme « un problème de plus à affronter ». Les vacances sont un basculement, un changement attendu avec souvent beaucoup d'appréhension dans le sens où il vient perturber un quotidien ritualisé et maîtrisé. Le départ est rarement pensé et recherché en tant que tel et les vacances s'inscrivent le plus souvent hors du champ des préoccupations de ces bénéficiaires.

Généralement, la décision du départ est engagée par les travailleurs sociaux qui soit informent et stimulent cette alternative au quotidien, soit incitent fortement les bénéficiaires à en profiter. L'accompagnement est alors primordial dans la mesure où il aide d'abord ces familles à se projeter dans une situation nouvelle, à accepter et à anticiper le déplacement de la cellule familiale dans un



nouveau contexte. Il lève également plus concrètement les freins au départ en mettant en place une assistance à l'organisation logistique (déplacements, réservation, etc.).

Ces familles n'ont parfois pas les ressources nécessaires pour participer à l'élaboration de leur séjour. Elles se laissent porter par les travailleurs sociaux et ne partent qu'à la condition d'une prise en charge globale. Cette prise en charge globale est contraire aux grandes orientations de l'action sociale qui prônent « le faire avec » et non « le faire à la place de ». Elle s'inscrit pour autant dans un principe de réalité qui fait que le travail sur l'autonomisation des familles n'est pas toujours compatible avec les situations individuelles. Ce principe de réalité pose indirectement que l'autonomisation des familles ne constitue pas d'évidence l'enjeu central d'un départ en vacances pour tous les publics et ne doit donc pas constituer l'alpha et l'oméga du travail social.

Le départ en vacances ne produit pas ici de véritables « compétences transférables », il est plus l'occasion pour les encadrants d'amener ces familles à vivre une nouvelle expérience, à entrouvrir leurs *champs des possibles* et de réévaluer de manière plus concrète et incarnée leurs problématiques et difficultés du quotidien.

- **Diversité du point de vue des situations sociales et familiales**

Tous les publics accompagnés n'ont pas de difficultés franches en termes de relations parents-enfants. Ces relations ne sont pas généralement vécues comme dégradées et les échanges au sein de la famille s'inscrivent le plus souvent dans le registre de la normalité. Ce constat tient en partie à la structure de la population accompagnée qui se caractérise par une prépondérance des enfants en bas âge et une faible présence des populations adolescentes avec lesquelles les relations intrafamiliales pourraient être plus tendues. Les vacances ne sont pas en ce sens véritablement un moment de pacification des relations familiales, elles sont en revanche un temps propice à de nouveaux échanges, à la création d'une mémoire familiale heureuse et dans certains cas au rapprochement parent-enfant.



Concernant l'insertion sociale des familles, tous les publics accompagnés ne sont pas en situation d'isolement relationnel et ont pour certains une vie sociale soutenue à défaut d'être diversifiée. En clair, la reconstruction des liens sociaux ne constituent pas un enjeu véritable pour l'ensemble de ces familles. En revanche, pour les familles en situation d'isolement les vacances ont un effet de resocialisation objectif même s'il reste très dépendant du mode d'accompagnement.

Concernant la rupture induite par le départ, le temps des vacances n'est pas nécessairement un temps heureux et privilégié. Pour certains bénéficiaires c'est un temps vide, à occuper, un moment à passer « parce qu'il le faut bien ». Lorsque ce « temps nécessaire » est terminé le rythme et les habitudes de la vie quotidienne reprennent le pas et ce sans générer de changement dans le rapport à soi ou le rapport au temps. Les vacances sont alors une parenthèse qui n'est pas toujours déplaisante à fermer.

Ces premiers constats posent la question des publics et de leur orientation vers les mesures d'accompagnement et les formes de séjour les plus adaptées. Il nous semble, dans les limites d'une approche partielle centrée sur deux territoires, que si l'enjeu de l'accompagnement est de maximiser les bénéfices du départ et de sa préparation, il est nécessaire d'engager une réflexion approfondie sur les caractéristiques des familles susceptibles de relever d'une mesure d'accompagnement social aux vacances, pour ensuite définir les dispositifs les plus pertinents.

L'objet de ce préambule n'est pas de remettre en cause les analyses et les perceptions sur les bénéfices du départ et de sa préparation, mais d'alerter, d'une part, sur une représentation trop homogénéisée des populations précarisées, et d'autre part, sur une vision trop mécanique de la plus-value associée au départ en vacances.



8.2 Hétérogénéité des modalités d'accompagnement, hétérogénéité des enjeux et des effets

La diversité des modalités d'accompagnement constitue le second élément d'analyse. Les effets de l'accompagnement ne sont pas les mêmes chez les familles bénéficiant d'un accompagnement collectif et chez les familles bénéficiant d'un accompagnement individuel. L'accompagnement individuel favorise davantage la mise en situation d'autonomie des familles et l'apprentissage de compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet vacances, mais s'avère plus pauvre en termes d'insertion sociale et de reconstruction des liens sociaux. L'accompagnement collectif a globalement les effets inverses, il favorise l'insertion dans le quartier et l'élargissement du réseau relationnel au détriment de l'autonomie des familles qui ont principalement pour tâche de s'inscrire dans un séjour prédéfini. Très concrètement cela peut se traduire chez des familles accompagnées individuellement par une accentuation du sentiment d'isolement et chez les familles accompagnées collectivement par une incapacité à se sentir en situation d'organiser elles-mêmes un départ.

Ce constat est évidemment très schématique et doit être nuancé. Premièrement, parce qu'il repose uniquement sur une analyse des dispositifs d'accompagnement dont ont bénéficié les familles interrogées, sachant que d'autres configurations d'accompagnement existent, mixant phases d'accompagnement collective et individuelle ou mettant les personnes accompagnées collectivement en situation de faire un certain nombre de démarches (réserver les billets de train, élaborer une check-list valise, organiser une action pour participer au financement du séjour...).

Deuxièmement, parce que l'accompagnement individuel n'est pas de facto synonyme de mise en situation d'autonomie, certains travailleurs sociaux accompagnant individuellement certaines familles en fortes difficultés organisent la totalité du séjour et n'ont pas l'autonomisation comme fondement de leur action.



8.3 Les effets sensibles

Avant d'être un temps producteur de nouvelles capacités identifiables et mesurables, le départ en vacances est d'abord une succession d'expériences stimulantes et stressantes pouvant être productrice, d'un nouveau regard sur soi (fierté, confiance en soi...) et d'une prise de conscience de sa capacité à influencer sur son environnement quotidien.

De manière plus ou moins violente, l'expérience du départ et de sa préparation oblige les bénéficiaires à faire face à de nouvelles exigences, de nouvelles pratiques et de nouveaux risques que certains ne se sentaient plus en capacité d'affronter. Partir signifie pour certaines familles accepter le stress inhérent à la nécessité de :

- sortir de l'îlot, du quartier pour explorer de nouveaux espaces et de se projeter dans un nouvel environnement
- remettre en cause une vie quotidienne ritualisée, organisée et maîtrisée, à la fois sécurisante et isolante.
- se projeter sur un temps long, anticiper les risques de dépassement du budget vacances, prévoir, gérer sur le long terme.
- faire des arbitrages en termes de budget familial, renoncer à satisfaire aux demandes immédiates des enfants pour mettre de l'argent de côté et partir en vacances.

Pour les familles les plus en difficulté partir est un risque et ce risque est à la fois porteur de stress et de redynamisation. En ce sens, le temps de préparation des vacances pour ces bénéficiaires est rarement décrit et vécu comme un temps heureux. C'est un temps de stress et d'inquiétudes. Mais ce stress est aussi ce qui fait pour les familles la valeur des vacances comme défi qu'elles ont accepté et réussi relever. En ce sens, le principal « effet vacances » n'est pas un effet proprement



objectivable, se traduisant factuellement par des compétences valorisables et bien identifiables. C'est d'abord un effet « psychologique » se traduisant par une transformation du rapport à soi et un sentiment de redynamisation, de capacité à affronter avec plus force les difficultés de la vie quotidienne.

8.4 Ouverture vers quelques pistes de réflexions

Au terme de cette étude, il est possible de proposer quelques réflexions quant aux dispositifs d'accompagnement au départ en vacances, dont on sait qu'elles sont déjà concrètement appliquées par certains acteurs de cette politique sociale.

- **Affiner l'adaptation de l'offre d'accompagnement par rapport aux spécificités des publics et à leurs difficultés sociales, familiales et à leur niveau d'isolement.** L'organisation locale ne nous semble pas toujours permettre d'adapter au mieux le dispositif d'accompagnement aux difficultés des publics.
- **Spécifier et poser des objectifs précis¹⁷ en fonction des profils des partants.** Pour ce faire, chaque accompagnement pourrait, dès l'amont du projet, poser un certain nombre d'objectifs à remplir par les bénéficiaires (exemples : prise de contact avec les structures d'hébergement vacances, réservation, utilisation d'internet, budgétisation, organisation matérielle, accès à l'information, transport, administratif et montage des dossiers, etc.)

La spécificité de cette « évaluation informelle et pédagogique » serait d'être progressive et d'évoluer en fonction du nombre de séjours déjà effectués par les bénéficiaires. Ainsi, elle pourrait être adaptée à la fois au niveau d'autonomie des ayant-droits, mais aussi au fait qu'ils soient primo-partants ou qu'ils aient déjà effectué un ou deux séjours en accompagnement social. Autrement dit, cela permettrait d'adapter le suivi aux différents niveaux d'expériences antérieures incorporées. Le

¹⁷ La question de l'évaluation, de la mise en place d'indicateurs permettant une objectivation des effets de l'accompagnement est nécessairement un processus complexe, délicat et posant de nombreux débats. Les modalités de cette évaluation doivent être réfléchies pour ne pas prendre la forme d'un « contrôle social » de l'ayant-droit, ni d'une appréciation du niveau d'encadrement des travailleurs sociaux.



but à terme serait que ces familles puissent mettre en place par eux-mêmes un quatrième départ de manière autonome.

- **Aider les familles à formuler leurs envies, les amener à se projeter, à extérioriser leurs souhaits (notamment au regard du lieu de destination du séjour), amener la cellule familiale à idéaliser, à rêver et à échanger sur les séjours.**
- **Ne pas renoncer à la démarche du « faire avec » et non pas du « faire à la place ».** Idéalement, l'accompagnement doit s'appliquer en tant que tel, l'accompagnant ne doit pas se subsister à l'allocataire dans le montage du projet même si celui est en forte difficulté sociale. Il n'est pas question de seulement montrer, ou d'expliquer, il faut intégrer, faire participer, leur permettre d'expérimenter, de construire, de se tromper. Il faut laisser les ayant-droits, même les moins autonomes, affronter les difficultés de la démarche tout en les aidant à les surmonter.



BIBLIOGRAPHIE

ANQUETIL François, « Vacances en famille : ressentis, effets et ricochets. Paroles de vacanciers, d'animateurs et de travailleurs sociaux », *Vacances Ouvertes*, Paris, 2001.

BROUGERES Gilles, « Qu'apprennent les personnes aidées en vacances ? », *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*, Université de Genève, sep. 2010.

CRINON Monique, « Montages financiers, engagement et dynamique d'insertion - Evaluation de la campagne 1995 d'aide aux projets de Vacances Ouvertes », *Vacances Ouvertes*–Act. Consultants, Paris, 1996.

DUBREUIL Bertrand, « Motivations des familles et objectifs des professionnels dans les projets de vacances », *Vacances Ouvertes*, Paris, 1999

HILAIRE Marie-Magdeleine, « Coordonner et optimiser les aides au départ en vacances des familles », *La Documentation Française*, oct. 2004, 84p.

MAGNIN Stéphane, « Parents-vacances. Les chemins vacanciers du soutien à la parentalité », *Vie Sociale et Traitements*, n° 5, 2010, pp. 7-10

MAIX Corinne, « Vacaf, l'agence de vacances au service des CAF », *Résonance*, Fiche 47, pp. 17-18

PERRIER P., *Vacances populaires (images, pratiques et mémoires)*, Collection « Le sens social », Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2000.

RINGART Nadja, « La place des pères dans les projets de vacances familiales », *Vacances Ouvertes*, déc. 2003, 44p.

ULMANN Lise, « Les professionnels du tourisme social : des modes d'agir contre la barrière culturelle, *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*, Université de Genève, septembre 2010

Inciter au départ les non-partants, Rapport collectif, Conseil National du Tourisme - Commission Droit aux Vacances, Nov. 2001, 101 p.